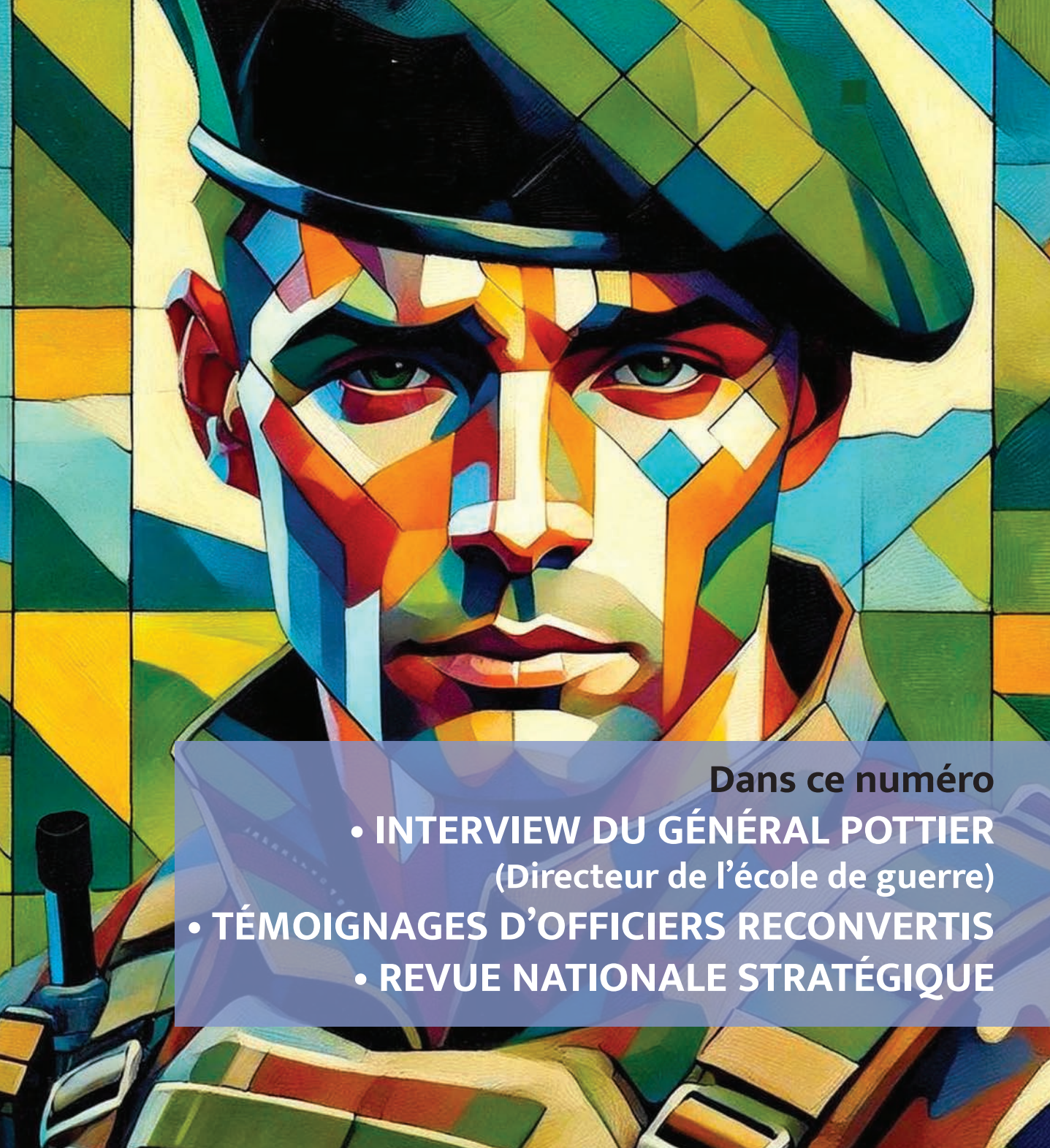




Dans ce numéro

- **INTERVIEW DU GÉNÉRAL POTTIER**
(Directeur de l'école de guerre)
- **TÉMOIGNAGES D'OFFICIERS RECONVERTIS**
- **REVUE NATIONALE STRATÉGIQUE**

L'OFFICIER

Magazine quadrimestriel de l'ANOCR
Mai - juin - juillet - août 2025 - N° 500



Le général Valérie André, une vie de pionnière

À l'aube de sa 103^e année, le général Valérie André, première femme à devenir officier général en France, s'est éteinte ce mardi 21 janvier. Ce fut une pionnière, dont l'audace a façonné l'histoire de notre armée.

Après une enfance à rêver tout haut de devenir Aviatrice, le médecin général inspecteur Valérie André décide au sortir de ses études d'allier ses deux passions : la médecine et l'aviation. Ses premières heures de vol se feront dès son adolescence mais seront interrompues par la Seconde Guerre mondiale. Originaire de Strasbourg, elle décide de quitter ses parents pour rejoindre la France libre, en Mayenne, afin d'y terminer ses études. Dès l'obtention de son diplôme de médecine en 1947, elle s'engage sur conseil de son maître de thèse comme médecin militaire.

Au sein du corps expéditionnaire, elle part pour la guerre d'Indochine en tant que médecin-capitaine. Dans un premier temps, affectée à l'hôpital de My Tho en 1949, elle sera par la suite assistante en neurochirurgie à Saïgon. C'est à ce moment qu'elle fera ses premiers sauts militaires en parachute afin de venir en aide aux blessés des zones les plus isolées.

« Il n'y a pas de mission périlleuse, il y a seulement des missions qu'il faut accomplir à tout prix, car il en va de la vie humaine. »

Général Valérie André

Sur le front indochinois, Valérie André prend conscience du potentiel des hélicoptères pour les évacuations de blessés sur les terrains les plus sommaires. Après un retour en France où elle se forme au pilotage, elle entame ses premières missions aux commandes de son Hiller 360 puis sur Sikorsky H-34. Grâce à son idée visionnaire, elle permettra l'évacuation d'environ 165 blessés dans des conditions souvent extrêmement dégradées.

De retour en France, elle poursuit une brillante carrière d'officier au Service de santé des armées. Elle occupera le poste de médecin-chef de la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay et sera nommée conseillère



du Commandement du transport aérien militaire notamment. Une carrière qui force le respect et qui la conduit à la consécration, en avril 1976, lorsqu'elle devient la première femme promue au grade de général

Son deuxième combat

Devenue une référence dans le monde des femmes militaires, Valérie André fait sa transition vers le monde civil en prenant la tête de la Commission d'étude prospective de la femme militaire. Loin des champs de bataille, elle gardera la même hargne pour mener un autre combat si cher à ses yeux, celui d'une meilleure intégration des femmes dans les armées. Un sujet sur lequel elle sera, encore une fois, une pionnière.

Pour sa carrière exceptionnelle au sein de l'armée de l'Air et du Service de Santé, le général Valérie André sera décorée à de multiples reprises. En 1987, elle est la première femme élevée à la dignité de la grand-croix de l'ordre national du Mérite. En 1999, le président de la République Jacques Chirac l'élève à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, une première également. À titre honorifique, elle s'est vue recevoir son brevet de pilote d'hélicoptère militaire numéro 001 le 2 septembre 2010 lors d'une cérémonie spéciale sur la BA 107, en présence du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'Air (2009-2012).■



• **ENTRETIEN**

Entretien avec le Général Philippe Pottier,
(Directeur de l'Ecole de Guerre) **p.4**

• **TÉMOIGNAGES**

Témoignages «libres» de plusieurs adhérents
ANOCR ayant profité de la mission d'aide à la
transition MARA **p.7**

• **DOSSIERS D'ACTUALITÉ**

- Contribution à la révision de la REVUE NATIONALE STRATEGIQUE **p.9**

- La qualité d'une défense ne se mesure pas
qu'au pourcentage de PIB **p.15**

- Nouveau conflit armé indo-pakistanaï **p.18**

- La menace informationnelle russe **p.22**

- L'empire du Milieu **p.25**

- Vétéran, de quoi parle-t-on ? **p.28**

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025** **p.32**• **LES BRÈVES** **p.38**• **BIBLIOGRAPHIE** **p.41**• **VIE DES GROUPEMENTS** **p.43**• **HOMMAGE** **p.50**

Le mot du Président

Chers camarades

Ce 500^e numéro marque une étape importante : c'est le premier à paraître dans la nouvelle formule de notre magazine désormais intitulé « L'Officier ». Ce titre incarne pleinement ce que nous défendons : l'engagement total au service de la Nation, indépendamment de l'armée, de la direction ou du service d'appartenance. Il s'adresse à tous les officiers, qu'ils soient d'active, retraités ou réservistes — une continuité naturelle puisque de nombreux officiers d'active rejoignent la réserve opérationnelle à l'issue de leur carrière. Notre magazine sera désormais publié **trois fois par an**, avec un contenu enrichi. Il s'inscrit dans une stratégie de communication renouvelée, destinée à mieux faire connaître et valoriser l'ANOCR, fidèle à notre nouvelle devise : « **Servir et défendre les officiers** ».



Cette refonte n'est que la **première étape** de la transformation de notre association, présentée lors de notre assemblée générale à Rennes le 4 juin 2025. Ainsi, notre nouveau logo s'est décliné depuis sur des supports variés : pin's, mugs, médailles... Notre site internet évolue également : une section dédiée aux groupements locaux y sera bientôt accessible. Pour dynamiser notre présence en ligne, un **community manager** est en charge d'animer nos comptes Facebook, LinkedIn et Twitter pour informer sur les activités de l'association, relayer les actions locales, contribuer à faire rayonner l'ANOCR. Les premiers résultats sont prometteurs, mais leur consolidation dépend de **votre participation active** : faites remonter vos informations, relayez nos publications — c'est essentiel pour amplifier notre visibilité. Beaucoup reste encore à faire.

Nos liens avec les autres associations nationales de la communauté de défense doivent être renforcés. Ce travail est engagé avec le Comité National d'Entente, l'ASAF, la FNAME, entre autres. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés aussi de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR) comme en témoigne la vidéo diffusée sur notre site et sur les réseaux sociaux ce 14 juillet 2025. Le médecin-chef® Durrieu, nouveau président de l'UNOR, et moi-même avons voulu témoigner de cette nécessaire synergie à développer au sein de la communauté des officiers engagés au service de la Nation. Demain plus qu'aujourd'hui peut-être, par nécessité, la frontière entre l'active et la réserve ne sera plus aussi claire. Déjà bien des réservistes sont engagés dans des missions opérationnelles sur des périodes très longues et nombre d'officiers sont aussi des officiers réservistes lorsqu'ils rejoignent la vie civile.

Comme annoncée à Rennes, notre action de solidarité va s'inscrire dans une nouvelle dynamique avec le plan « **ANOCR Solidarité 2030** ». Plusieurs pistes sont à l'étude : un engagement plus marqué au sein de l'association Jean Lachenaud (gestionnaire d'EHPAD et de la Maison Senior Maréchal Leclerc) dont l'ANOCR est cofondatrice, le soutien à la reconversion professionnelle via MARA et Implic'action... Ces chantiers sont en cours.

Enfin, l'ANOCR reste pleinement mobilisée pour défendre la **condition du retraité militaire**, et en particulier de l'**officier retraité**, dans un contexte budgétaire préoccupant où les retraites — et donc le pouvoir d'achat — sont menacées.

L'année 2025-2026 sera une année d'engagement. L'ANOCR compte sur **votre implication, votre esprit d'initiative et votre créativité** pour faire de notre association une force vive au sein de la communauté de défense.

**“L'état militaire exige en toutes circonstances discipline,
loyalisme et esprit de sacrifice.**

**Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent
le respect des citoyens et la considération de la Nation.”**

(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires)

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à :
bulletinanocr@orange.fr

Association Nationale des Officiers de Carrière et Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers
Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080 - JO du 8 décembre 1911 page 9814/A Reconnue d'utilité publique
par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler - 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. : 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : anocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.org
Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire
Directeur de la publication : François Chauvancy
Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray
François Chauvancy, Roland Pietrini
Impression : Imprimerie Saviard
Dépôt légal : Mars 2023
Commission paritaire : 0521G88248
Tirage : 3 472 exemplaires
Tarifs cotisation et abonnement : page 31



Entretien avec le Général Philippe Pottier Directeur de l'École de Guerre

PROPOS RECUEILLIS PAR LE COLONEL (ER) BRUNO BOUBÉE

« Penser autrement pour agir dans un monde incertain »

L'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite s'entretient avec le général Pottier, directeur de l'École de Guerre.

Le retour du tragique dans le monde contemporain, la permanence des conflits, la place du militaire dans la société civile... autant de sujets que le général Pottier, directeur de l'École de guerre, aborde avec clarté dans cet entretien. Il y dévoile une vision éclairée de la condition des officiers, entre exigence intellectuelle, responsabilité éthique et devoir de rayonnement.

ANOCR : *On assiste aujourd'hui à un retour de la guerre comme réalité imposée. Selon vous cela change-t-il le regard de la société sur les militaires ?*

Gal. Pottier : Absolument. Pendant plus de trente ans, depuis la fin de la guerre froide, la France a été engagée dans de nombreux conflits (Balkans, Afghanistan, Mali...), mais elle s'est engagée quand et où elle le voulait. Ainsi, nos autorités politiques ont-elles pu décider librement de l'engagement des armées en Afghanistan, en 2001, puis de leur retrait de ce même pays une dizaine d'années plus tard, ou encore de ne pas intervenir en Irak en 2003. Aujourd'hui, avec l'Ukraine, nous redécouvrons que la guerre peut s'imposer à nous : nous passons de la guerre « choisie » à la guerre « subie ». Ce retour brutal active un besoin de compréhension, en particulier dans notre société française. La guerre est un phénomène social auquel il

nous faut collectivement réapprendre à penser : de ce point de vue, ceux qui l'ont pratiquée peuvent aider à sa compréhension. L'appel à l'expertise d'anciens militaires sur les plateaux télé que l'on observe de plus en plus est, pour moi, révélateur de ce besoin de pédagogie.

ANOCR : *...vous semblez dire que la société française se distingue des autres pays ?*

Gal. Pottier : En partie. Comme beaucoup d'autres pays nous vivons dans un État de droit très structurant, ce qui est une force et il faut s'en réjouir. Mais plus que d'autres la France est le pays de la loi - c'est ainsi que les Chinois désignent notre pays - et aujourd'hui tout nous semble pouvoir être réglé par le droit. Or, bien qu'il existe des règlements internationaux, philosophiquement la guerre sort du droit. Elle repose sur la violence, la contrainte. Cela crée une forme de dissonance culturelle. Clausewitz définit la guerre comme «un acte de violence dont l'objet est de contraindre l'adversaire à se plier à notre volonté». Ce type de rapport est étranger à nos schémas mentaux. D'où un vrai besoin de pédagogie.

ANOCR : *Les officiers stagiaires de l'École de Guerre vont devoir évoluer dans ce nouveau contexte de conflictualité. Comment les y préparez-vous ?*

Gal. Pottier : Nous formons les chefs militaires de demain. A ce titre, la première vocation de l'école, c'est bien sûr de préparer les chefs militaires à prendre des responsabilités dans des états-majors opérationnels, pour pouvoir ensuite être aptes à commander des opérations. Autrement dit, de les préparer à commander à la guerre. Mais, c'est également de les préparer à assumer des fonctions de direction en état-major ou en administration centrale, que ce soit au sein du ministère des armées, en interministériel ou en interalliés :

c'est ici que s'opère la vraie transformation.

Nous recevons des officiers qui ont entre 35 et 40 ans, qui ont déjà eu des responsabilités au niveau opérationnel faisant appel à leur sens du commandement, à leur intelligence de situation et à leurs qualités humaines et morales. Ils ont fait face à des situations parfois complexes mais à un échelon tactique, c'est-à-dire dans un cadre conceptuel simple, au sein d'une chaîne hiérarchique claire avec un objectif clairement défini.

Après l'école de guerre, l'officier va se retrouver le plus souvent en état-major où la décision va souvent être plus collective. Il va devoir travailler en transverse, convaincre, faire progresser le dossier dont il aura la charge en négociant dans des environnements incertains. En état-major, il va recevoir non pas des ordres mais plus généralement des directives, et c'est parfois lui-même qui aura préparé la directive qu'il recevra de son chef. L'Ecole de Guerre est là pour donner aux officiers cette aptitude à agir et à atteindre leurs objectifs dans cet environnement complexe.

ANOCR : *Quelle pédagogie mettez-vous en œuvre pour réussir cette transformation chez vos stagiaires ?*



Gal. Pottier : Notre population d'officiers stagiaires est sélectionnée par un concours exigeant ce qui nous garantit qu'ils tireront pleinement profit de la scolarité que nous leur proposons. Celle-ci met en œuvre une pédagogie - on devrait d'ailleurs plutôt utiliser le terme d'andragogie puisque l'on s'adresse à des adultes qui ont déjà une expérience forte au sein des armées - qui repose sur trois piliers : la personnalisation, la responsabilisation et l'ouverture.

On offre en effet aux stagiaires la possibilité de personnaliser une partie de leur parcours en fonction de leurs appétences et de leurs besoins (comités thématiques, formations linguistiques, sujets de mémoire...). Ils sont également responsabilisés dans leur formation à travers le montage de projets, l'animation de comités, l'organisation d'événements.

L'ouverture, elle, est essentielle pour penser stratégi-

quement. Elle passe, bien sûr, par les conférences auxquelles ils assistent, dont de nombreux intervenants sont extérieurs aux armées, ou par les différents travaux qu'ils peuvent mener en termes de géopolitique, de stratégie, d'histoire militaire...

Mais, nos officiers sont aussi exposés à la diversité du monde par le biais des contacts qu'ils vont avoir avec les stagiaires internationaux, qui représentent un tiers de chaque promotion. Cette année, ils sont au nombre de 98 et proviennent de 66 pays différents. Ils sont répartis entre tous les groupes de stagiaires en faisant en sorte que dans chacun il y ait différentes zones géographiques représentées pour apporter une pluralité de regards.

Cette présence est importante car si la France est une puissance dotée, si les armées françaises conservent une capacité à agir seules, le cadre normal de leur engagement est celui de l'action collective. De ce fait, la politique étrangère de la France s'appuie sur des alliances et des partenariats avec des pays qui partagent la même vision du monde et dont nos stagiaires internationaux sont les dignes représentants. Ce n'est donc pas un hasard si l'exercice majeur de l'Ecole de Guerre est baptisé Coalition ; cela illustre l'importance que l'Ecole accorde au travail en univers multinational. Enfin, depuis quelques années nous accueillons également des auditeurs libres issus de la société civile qui participent à l'ouverture de nos officiers à d'autres façons de penser, voire à d'autres univers culturels.

ANOCR : *Ces auditeurs civils, qui sont-ils et que viennent-ils chercher ici ?*

Gal. Pottier : Ils sont une quarantaine : un tiers provient de l'administration ou des institutions d'Etat (magistrature, Quai d'Orsay, autres ministères etc.), un tiers de l'industrie de défense et un autre tiers du monde privé au sens large avec une grande diversité de profils. A titre d'exemple un de nos auditeurs actuels est un directeur d'hôpital...

Ce qu'ils recherchent ici, c'est une compréhension de la défense, des clés de lecture géopolitiques bien sûr, mais aussi souvent des compétences en leadership.

Les crises récentes, comme celle du COVID, ont suscité un réel intérêt pour la capacité des militaires à planifier, anticiper, agir collectivement. Ils viennent aussi chercher une autre manière d'exercer l'autorité, fondée sur la cohésion et le sens. Dans une société qui semble parfois fragmentée, l'institution militaire intrigue et attire car elle fait preuve d'une très forte cohésion.

ANOCR : *Qu'est-ce qui distingue le chef militaire du manager civil selon vous ?*

Gal. Pottier : Le militaire engage sa vie, et peut être appelé à donner la mort. Cette dimension impose une exemplarité et une éthique sans faille. La confiance que les subordonnés accordent à leur chef repose sur la conviction qu'il prendra les meilleures décisions en conscience. Cela demeurera toujours une singularité forte.

Ceci étant dit, les qualités de leadership exigées sont transposables et nécessaires à tous les décideurs qu'ils soient civils ou militaires : vision, capacité à définir un cap, compétence, prise en compte du facteur humain, esprit de décision.

ANOCR : *L'innovation fait-elle aussi partie du champ militaire et donc de vos domaines d'intérêt ?*

Gal. Pottier : Elle est même centrale. L'un des éléments essentiels de la stratégie militaire classique a toujours été de comprendre plus vite que l'adversaire les transformations de la guerre, et par conséquent d'être en mesure de prévoir l'influence des facteurs nouveaux pour s'adapter avant l'adversaire. Chaque guerre a été l'objet d'innovations extrêmement importantes pour prendre l'ascendant sur l'adversaire. On sait bien que l'entreprise privée doit sans cesse innover pour survivre : en fait c'est la même chose dans la guerre, on innove en permanence pour prendre l'ascendant afin de vaincre. La guerre en Ukraine l'illustre : usage massif des drones, communications satellitaires, hybridation des tactiques...

Cela nécessite une grande agilité intellectuelle. Dans ce domaine l'École de Guerre n'a pas la prétention d'apporter des réponses toutes faites, mais elle s'efforce de donner les clés pour penser autrement.

ANOCR : *auditeurs civils, stagiaires internationaux, cycles de conférences, organisations d'événements, l'Ecole de Guerre fait-elle rayonner la pensée militaire au-delà de vos murs ?*

Gal. Pottier : C'est une de nos vocations. Il y a un rayonnement indéniable de l'Ecole de Guerre et d'une façon plus globale de l'Enseignement Militaire Supérieur. Nous accueillons des conférenciers, collaborons avec des universités, publions, recevons des délégations du monde entier... Plus largement, c'est un des objectifs de l'ACADEM, créée voilà deux ans et qui regroupe, outre l'Ecole de Guerre, une vingtaine d'orga-



nismes basés à l'Ecole Militaire dont l'IRSEM, l'IHEDN ou l'IHEMI. Le « Paris Defence and Strategy Forum », organisé par l'ACADEM, est une magnifique vitrine internationale de la pensée stratégique française. La pensée militaire française est écoutée, respectée, et elle a encore beaucoup à apporter.

ANOCR : *Pensez-vous que ce rayonnement contribue à éclairer le regard de la société sur les militaires, en particulier auprès des décideurs civils ?*

Gal. Pottier : Quel est le regard de la société sur les militaires et où en est-on aujourd'hui ? Je me méfie toujours des généralisations abusives : la réponse est aussi diverse que la société française est diverse. Mais le regard porté sur l'officier évolue. Lorsque le président de la République réforme l'ENA en prenant l'École de Guerre en modèle, c'est un signal fort. Nous avons, je crois, une voix singulière dans le débat public : une voix de rigueur, de long terme, de résilience. Elle mérite d'être entendue. Et c'est notre devoir de la porter. ■

*Propos recueillis par le Colonel (er) Bruno Boubée
pour le magazine «L'Officier».
Avril 2025.*

Témoignages «libres» de plusieurs adhérents ANOCR ayant profité de la mission d'aide à la transition MARA

Vous pouvez lire ci-dessous les témoignages d'officiers que la mission Mara a suivi en direct et qui ont réussi «le grand saut vers le monde civil»... Ils n'oublient pas pour autant leurs camarades, toujours en phase de transition... Ils ont été le principal acteur de leur réussite ! D'autres ont profité de notre partenariat avec l'association réseau Implic'Action et sont aujourd'hui pour la plupart membres de l'ANOCR.

Le grand saut vers le monde civil

Bonjour Didier,

Comme vous avez pu le constater, j'ai fait le grand saut vers le monde civil. Cela s'est fait assez vite. Je tenais à vous remercier pour le temps que vous m'avez consacré et les conseils forts utiles. J'ai pu saisir une opportunité parmi d'autres. J'ai passé plusieurs entretiens d'embauche qui se sont soldés par des propositions très intéressantes. Donc merci de m'avoir aidé à aborder ces étapes de manière efficace et détendue. Merci également de m'avoir aidé à mettre mon profil en valeur.

En retour, ici, nous sommes intéressés par des profils d'officiers du génie, filière combat, ayant une expérience récente d'engagement opérationnel marqué par la menace des engins explosifs improvisés. Si de tels profils se présentent à vous, j'aurai plaisir à rentrer en contact avec eux.

Bien cordialement, Lionel P.



Une association d'entraide

J'ai trouvé dans l'ANOCR des conseils concernant mon installation dans ma nouvelle région et aussi un appui pratique et des contacts utiles lors de ma reconversion. Merci Justin B

Mes débuts dans mon nouvel emploi

Bonjour Didier,

Je tenais à t'informer de mes débuts dans mon nouvel emploi. Depuis le 1^{er} juin, je suis le directeur de S... L..., entreprise de préparation de véhicules. Je cesse donc bien évidemment toute recherche d'emploi pour le moment.

Je te remercie de m'avoir aidé dans ma recherche, et des différents conseils que tu m'as donnés. On reste en contact et je pourrai faire part de mon témoignage (RETEX et conseils) à nos camarades en transition si besoin.

Au plaisir de se rencontrer et bien cordialement
Marc D.

TEMOIGNAGES

La force du « réseau »

Bonjour Didier,
Quelques mois se sont écoulés depuis notre entretien téléphonique. Permits moi de te faire partager le résultat de mes différents rendez-vous «réseau».

Je les ai continués sans faiblir et ai dépassé la centaine avec, à la clef, trois short-lists et une proposition ferme peu avant l'été: je suis effectivement entré chez ADS, comme responsable de la sûreté du site des ... depuis fin juin. C'est une entreprise passionnante, et après la sûreté maritime et la lutte anti piraterie dans l'Oil and Gas, me voilà dans le domaine des lanceurs spatiaux civils et militaires, avec des contraintes de Sûreté Industrielle et de Défense aussi nouvelles que variées. La montée en puissance d'A S L, tout comme le développement d'Ariane VI sur ce même site sont, elles aussi, des perspectives passionnantes et enrichissantes.

Je te remercie à nouveau des conseils que tu m'as donnés et des mises en relation que j'ai eues grâce à toi. Ils m'ont permis d'avancer dans ma recherche et d'affiner mon projet. C'est bien ce qui fait la force du réseau : enchaîner les rendez-vous (même téléphoniques !) pour trouver l'opportunité cachée !
Bien cordialement,
L.G.

Qui a dit que c'était simple ?

Merci Didier...

J'ai pas mal de pistes même si les processus ne sont pas encore finalisés. J'ai passé une dizaine d'entretiens dans le domaine de la sûreté mais aussi dans le déploiement de réseaux numériques (un entretien demain matin). Je suis désormais suivi par trois cabinets dont deux qui bossent avec la MRO et un que j'ai contacté suite à un RDV réseau. J'ai eu une proposition de DCI (formation des FS), mais c'était huit mois en Arabie Saoudite, sans famille et avec quinze jours de perms... Madame n'était pas trop fana ! Je vais aussi signer un ESR à pour suivre les dossiers Je bosse encore sur au mois de juillet, puis perms en août et RDC au 1^{er} septembre.

Merci encore pour ce que vous faites, car c'est un soutien réel pour nous.

Tanguy F. ■



INFORMATIONS DIVERSES

MERCI DE BIEN PRENDRE EN COMPTE LES NOUVELLES ADRESSES MAILS

PRÉSIDENT, Gal CHAUVANCY : president@anocr.org

DÉLEGUÉ GÉNÉRAL ET RÉDACTEUR EN CHEF, Com.Gal de div. POLINI :

dg@anocr.org ou bulletin@anocr.org

CHANCELIER, 2cl BAYOL : chancelier@anocr.org

SECRÉTARIAT, Mme CHARBONNEL : secretariat@anocr.org

Contribution à la révision de la REVUE NATIONALE STRATEGIQUE

PAR LE VA (2S) M. OLHAGARAY ET GAL (2S) J.J. CAHUET



Publiée en novembre 2022, la revue nationale stratégique (RNS) dresse le panorama de l'environnement de défense et de sécurité de la France aussi bien national qu'international, puis identifie les enjeux stratégiques, opérationnels et capacitaires auxquels la France sera confrontée dans les prochaines années.

S'appuyant sur les dix objectifs de la dernière revue stratégique et en analysant les évolutions aujourd'hui extrêmement fluctuantes de la situation internationale, l'ANOCR se propose de développer une contribution à la réflexion nationale.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

La durée de la guerre en Ukraine, qui a non seulement permis d'éprouver la solidarité occidentale mais aussi de mesurer le degré de résistance de V. Poutine à la tentation d'emploi du nucléaire, tant tactique que stratégique, a donné à la technologie un poids toujours plus fort dans la conduite des opérations militaires, sans laquelle l'Ukraine n'aurait pas tenu.

L'instabilité au Proche Orient s'est étendue, avec l'attaque conduite par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 au niveau de la bande de Gaza a entraîné une réaction d'une grande violence d'Israël et une extension globale non seulement au Liban mais aussi en Syrie et même en Iran.

Les manœuvres aéronavales de la Chine aux environs de Taïwan et au-delà dans toute la mer de Chine se sont précisées, entraînant une méfiance du monde occidental vis à vis des ambitions du président Xi jin ping et des mesures de rapatriement et de protection des technologies occidentales relativement déstabilisantes pour ce pays qui a apporté un soutien discret à la Russie.

Tandis que la Chine et la Russie poussaient leurs intérêts en Afrique, interprétant à leur avantage le message du Président de la République Française sur la nécessité de se désengager dans les affaires de politique intérieure de nos anciennes colonies. 2023 - 2024 auront été les années de l'éviction militaire française d'Afrique où ne subsisteraient que Djibouti et deux détachements (Gabon et Cote d'Ivoire) consacrés à de la formation.

Exemple de la désorganisation de la stabilité du monde, une guerre sanglante se déroule entre le Rwanda soutenant le mouvement M23 et la République Démocratique du Congo et la communauté internationale n'agit pas.

L'élection de Donald Trump à la présidence des USA, malgré un soutien unanime des médias à son adversaire Kamala Harris, est venue perturber les perspectives géostratégiques mondiales. En effet, ce président, qui s'est forgé une réputation de non va-t'en guerre, a claironné sa capacité à arrêter les conflits pendant sa campagne, et a pris des initiatives fortes avant même sa prise de fonctions, rebattant ainsi des cartes qui étaient devenues immuables tellement des intérêts financiers importants étaient en jeu, en particulier au Moyen Orient. Ses projets pour Gaza et l'Ukraine, mais aussi pour le Groenland, le Canada, le Mexique et Panama, sa remise en question de la participation des USA aux grandes organisations internationales et sa désinhibition de businessman ont totalement libéré la parole en Occident, et, il faut le reconnaître, redonné un projet positif au citoyen, américain et même européen, se soustrayant enfin à la chape de plomb de l'idéologie woke qui impose ses standards culturels, écologiques tout en se nourrissant des fonds gouvernementaux internationaux depuis trop longtemps.

Nos gouvernants, en particulier en Europe se doivent de prendre cette nouvelle situation en considération, d'autant plus que les régimes forts sont susceptibles de se répandre dans l'UE dans les années à venir. En effet, D. Trump exerce désormais une pression sur les pays de l'OTAN pour qu'ils se réarment, face à une menace russe qui s'aggraverait en cas de victoire en Ukraine, aux standards militaires américains.

Le président Trump s'avance dès sa prise de pouvoir avec fureur dans tous les domaines de la vie du monde déjà marquée par l'agressivité militaire de nombreux Etats.

La voie en a été largement ouverte par le président russe attaquant frontalement l'Ukraine en 2022 après s'être emparé de la Crimée quelques années auparavant sans susciter de réaction.

Ainsi donc deux grandes puissances mondiales semblaient prêtes à en découdre avec une Europe insignifiante prise entre les deux. L'Europe dans ce fracas des armes part avec un large temps de retard, assez divisée dans les positionnements de ses membres, mal préparée structurellement en termes d'organisation de puissance et de moyens industriels et humains.



Étrangement la violence, qui illustre une sorte de complicité entre les deux présidents précités tend à faire se resserrer les rangs européens, à faire adhérer à l'OTAN la Finlande et la Suède sous la menace russe et rapproche de l'Union Européenne le Danemark et le Groenland devant les annonces « trumpiennes ».

Peut-être même les discussions sur l'accord Mercosur en seraient-elles revitalisées et le Canada, tout comme la Grande Bretagne, tentés par une alliance avec l'Europe.

Dans ce grand jeu tragique les Etats-Unis, s'appuyant sur la légitimité de leur démocratie, semblent s'avancer seuls, sûrs de leur toute puissance et privilégiant un repli sur eux-mêmes négligeant ainsi leurs alliés, leurs amis et leurs affidés dont ils mettent même en doute la légitimité et la réalité du soutien populaire. L'unique objectif du président Trump est d'obtenir rapidement une paix avec la Russie, quel qu'en soit le coût pour l'Ukraine et l'Europe.

Face à eux, (mais en ont-ils conscience ?), se dresse une alliance forgée dans des temps difficiles entre la Russie puissance militaire en expansion, entraînée militairement et la Chine puissance établie et adversaire principal. Toutes deux utilisent leur savoir-faire diplomatique, leurs réseaux d'appréciation.



DEFIS RELEVER

La dette française, à la suite de la crise Covid, s'est accrue d'une manière alarmante, rendant notre pays plus vulnérable

devant les banques centrales et les critères imposés par la commission européenne. Le gouvernement a sauvegardé les acquis de la LPM, dont l'adaptation aux besoins de nos armées à un conflit en Europe est déjà insuffisante.

En outre, l'accroissement dramatique de l'insécurité en France, liée en même temps aux trafics de stupéfiants et à la radicalisation islamiste, nous fait craindre une véritable guerre civile, avec un recours indispensable à la réserve militaire, a minima pour assurer la protection des sites et installations stratégiques, mais aussi de la population.

Enfin, nos outre-mer font l'objet de tentatives constantes de déstabilisation tant pour des motifs humanitaristes que pour leurs richesses minières. Leur protection pourrait devenir critique, en contournement de notre dissuasion nucléaire.

Nos priorités de sécurité et défense peuvent désormais s'énoncer de cette manière :

- 1 - pouvoir faire face, dans le cadre de l'UE et de l'OTAN à un conflit armé en Europe, allant jusqu'à la perspective d'emploi de la dissuasion nucléaire,
- 2 - assurer la sécurité du territoire national et de nos outre-mer
- 3 - répondre aux sollicitations de nos alliés dans le cadre de nos accords de défense.

Selon Pierre Lellouche (ENGRENAGES) :

1 - prévenir un conflit armé par la diplomatie, et le cas échéant éviter qu'il dégénère par escalade ou extension géographique.

2 - participer à la gestion de la fin du conflit en préparant l'après-guerre qui ne nous ramènera pas à la situation « ante ». Ainsi, l'UE en sera probablement

À

totalement transformée, la France devant y prendre sa place pour assurer la pérennité d'une paix retrouvée sur le continent.

3 - ce conflit aura des conséquences majeures sur l'organisation du monde. Compte tenu de ses possessions d'outre-mer, la place de la France doit être analysée en amont pour garantir la préservation de ses intérêts et de ses citoyens ultra marins.

4 - si décision d'intervention, pour quelle mission ?

1 - quel déploiement, formation, soutiens, ROE (règles d'engagement), créneau ou réserve ?

2 - durée compte tenu de nos moyens ?

3 - contrôle de l'escalade si pertes humaines, passage au stratégique, évolution doctrine (intérêts fondamentaux) ?

4 - réaction si frappe nucléaire tactique russe en premier ?

5 - partage de notre dissuasion avec troupes et pays UE, système de décision (UE ou France, parlements, ...) ?

6 - répartition des rôles dans la décision entre Président, Gouvernement, Parlement ?

La probabilité accrue de non-engagement militaire des USA de D. Trump dans le conflit Russie-Ukraine et Europe imposera des décisions majeures :

1 - adapter la dissuasion nucléaire française à la situation de menace sur l'Europe entière.

2 - chaque pays de l'Europe doit analyser ses

vulnérabilités, définir les moyens d'y faire face et s'en doter en coordination avec l'Etat-Major multinational de gestion de crise (EMUE ou plus vraisemblablement SHAPE).

3 - si une alliance USA - Russie se concrétisait, l'Europe n'aurait d'autre choix, pour continuer d'exister dans un monde multipolaire recomposé, que de développer une alliance d'équilibre avec la Chine ?



AMBITIONS GENERALES POUR 2027 - 2030

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1 - Quelle dissuasion nucléaire pour l'Europe ?

Compte tenu de la perspective de solution négociée sur l'Ukraine entre la Russie et les Etats-Unis, on doit



envisager une extension des ambitions de V. Poutine vers l'ouest. Or les pays concernés appartiennent à l'OTAN et/ou à l'UE. Alors que les USA s'en éloignent pour se concentrer sur leur confrontation avec la Chine qui est leur seul réel compétiteur et que l'ONU est discréditée et concurrencée par les BRICS, il ne reste plus qu'à une Europe désormais consciente de son isolement que la dissuasion nucléaire française (et britannique) comme garantie de sa sécurité.

La France, qui investit dans sa dissuasion nucléaire depuis la fin du 2^e conflit mondial, devra bénéficier de fonds européens (par transfert à minima des fonds payés aux USA pour leur « parapluie »), pour en assurer la pérennité et la robustesse, en termes de performances, de déploiement et de crédibilité. En effet, alors que la crédibilité de la France reposait sur une garantie de destruction de l'équivalent de la population française chez l'ennemi, sa capacité destructrice devra pouvoir être adaptée.

Les négociations sur le passage sous parapluie nucléaire français des pays de l'Europe doivent être entamées rapidement, compte tenu du changement de coalition au pouvoir en Allemagne et de l'évolution des rapports entre la Grande Bretagne et les USA dans ce domaine.

Les questions de son indépendance et de la chaîne de commandement seront inévitablement posées. Compte tenu de la situation géographique de notre pays, dans la profondeur stratégique de l'Europe, tant qu'une défense européenne solide et cohérente ne sera pas construite, elle ne saurait être transférée à l'UE.

2 - Faire face aux menaces

A l'issue des hostilités en Ukraine, et comme les positions actuelles des USA le laissent supposer, il est probable que la Russie, qui a désormais une industrie de défense fonctionnant à plein régime, ne s'arrêtera

pas au Donbass et à la Crimée. Les états baltes, la Moldavie, la Pologne sont en première ligne pour subir les assauts de l'armée russe, tandis que le reste de l'Europe sera tétanisé sous une menace nucléaire russe forte. On peut estimer à 5 années le délai alloué à l'Europe pour s'y préparer afin de porter assistance à ces pays tandis que la dissuasion nucléaire pourra être mise en œuvre.

Cependant, la détermination des peuples est la composante majeure de la dissuasion nucléaire. Il importe donc de requalifier la nation dans son pouvoir souverain, en utilisant soit la voie du referendum sur cette perspective, soit par une nouvelle élection présidentielle puis législative dont le sujet principal de campagne sera notre indépendance nationale et les moyens à mettre en œuvre pour la garantir.

Quelle que soit la voie retenue, ces moyens concerneront essentiellement l'instruction publique, l'armement, le service militaire et la défense opérationnelle du territoire et la protection NBC des installations vitales pour la Nation, tout en renforçant la robustesse de notre force nucléaire, qui sont tous complémentaires.

3 - Garantir la sûreté des communications

Aucune dissuasion nucléaire et aucun système de commandement des opérations militaires sur le terrain comme dans les airs, en mer et sous la mer ne saurait être crédible sans des communications opérationnelles sûres et redondantes ce qui implique la sûreté des systèmes internationaux de satellites.

Pour la France, la notion de résilience cyber, qui pouvait apparaître comme essentielle en 2022, est désormais largement dépassée, on l'a vu en Ukraine, et même en Afrique. Si elle doit être certes renforcée en particulier dans l'espace, il faut surtout faire du cyber une arme offensive, tant au niveau politico stratégique que dans les domaines opératif et tactique. La prise de l'ascendant sur l'adversaire se réalise autant que possible avant même le déclenchement des hostilités. C'est d'ailleurs le principe de la dissuasion.

4 - sur le moyen et long terme :

L'Europe doit se positionner dans le groupe des grandes puissances mondiales au même titre que les USA, la Chine et la Russie. A ce titre elle doit non seulement montrer sa force de dissuasion, mais surtout assurer son indépendance politique, industrielle, spatiale et énergétique en termes de ressources minières et alimentaires.

Se fondant que les organisations internationales existantes et les compétences universitaires et de recherche européennes, l'Europe doit innover et produire sur son propre sol les outils de son indépendance et retrouver une capacité d'influence et d'attraction qui ne soit plus uniquement sociale.

PROPOSITIONS :

Au-delà d'une Union Européenne divisée entre les pays soutenant l'Ukraine et les autres plus proches de la Russie, il importera de réunir un « Club de Lancaster House » des pays qui fourniront une base à la Défense Européenne, en incluant la Grande Bretagne que leur proximité culturelle et géographique rapproche du continent.

Les propositions annoncées par la présidente de la Commission Européenne d'un financement de notre armement à hauteur de 800 MDE suscitent plusieurs réflexions dont la plus impérative est le facteur temps que nous ne maîtrisons pas :

1 - chaque pays doit élaborer son modèle d'armée en conséquence, hommes et équipements,

2 - développer et produire en intra européen pour garantir notre indépendance opérationnelle,

3 - mettre en place un état-major de commandement multinational à partir d'un Etat-major existant (UE plutôt qu'OTAN) et le charger de la planification, de l'entraînement et de l'inspection.

1 - Modèle d'armée pour la France :

La LPM actuelle se trouve désormais dépassée, la conscription est à remettre en service au plus tôt et progressivement selon un vote du parlement.

L'encadrement par le personnel d'active est à compléter par les élèves de l'enseignement supérieur, dont les scientifiques seront selon les besoins affectés à la DGA, aux industries de défense et aux Etat Majors (planification, équipements et logistique).

Le modèle d'armée sera renouvelé, avec un objectif ambitieux pour permettre un combat sur un front conséquent, un deuxième échelon et une relève.

Les commandes d'équipements les plus urgents (équipement soldats, blindés, artillerie sol sol et sol air et véhicules, avions, munitions, protection cyber) seront notifiées aux industriels hors code des marchés

publics avec un financement préalable européen (cf projet financement UE).

2 - autonomie industrielle :

Ce serait une aberration de s'équiper en commandant auprès d'industriels étrangers à l'Europe et de surcroît pas toujours amicaux, d'autant plus que les composants électroniques peuvent être dotés par construction de logiciels espions ou destructeurs. Dans la mesure où Taïwan se trouve dans une situation qui pourrait s'apparenter à celle de l'Ukraine, il devrait être possible de s'y approvisionner (sauf embargo et mesures de rétorsion américaines ou attaque chinoise).

La fabrication et le stockage nécessitent l'extension de sites industriels existants et la création de nouveaux sites dont la sécurité devra être assurée.

Autant que possible les pays européens intéressés par les armements français pourront être servis (Belgique) avec la formation et la logistique associées. De même, dans le domaine de la protection NBC, sol-air et cyber, toutes les coopérations européennes opérationnelles et stratégiques seront privilégiées (alerte et défense).

3 - Etat Majors de commandement :

Il est urgent de doter l'EMUE des moyens de commandement des forces européennes. En effet, si l'OTAN n'est pas encore formellement dissoute, l'attitude des USA de D. Trump est suffisamment ambiguë pour ne plus les associer systématiquement à la planification de la Défense de l'Europe.

Cet état-major aura la responsabilité de la planification des opérations défensives, de la définition des moyens et du contrôle de leur adéquation aux menaces. Si la Russie entame des opérations à l'encontre d'un des pays de l'Europe, cet état-major se transforme en PC stratégique avec un PC opératif chargé de commander les opérations de défense sur le théâtre et de protection des populations.

On peut cependant penser que l'OTAN ne sera pas dissoute par les USA car elle représente un énorme moyen d'influence dans l'occident. Si V. Poutine trahit ses engagements vis à vis de D. Trump, il est fort probable que la réaction américaine sera extrêmement violente et qu'ils souhaiteront rétablir la « vieille alliance », d'autant plus qu'ils auront sans doute un nouveau président. ■

VA (2S) M. Olhagaray et Gal (2S) J.J. Cahuet

ANNEXES : les objectifs de la RNS 2022

Dix objectifs stratégiques :

OS n° 1 :

Une dissuasion nucléaire robuste et crédible

1. La dimension européenne de la dissuasion française
2. Maintenir une dissuasion efficace, indépendante et souveraine

OS n° 2 :

Une France unie et résiliente

1. Renforcer la capacité de la France à tenir, collectivement et en profondeur
2. Promouvoir durablement l'esprit de défense dans la société et l'État
3. Développer la synergie entre le ministère des armées et l'ensemble des services de l'État

OS n° 3 :

Une économie concourant à l'esprit de défense

1. Sécuriser les approvisionnements critiques et mettre en adéquation les stocks et les capacités de production.
2. Réduire les cycles de production et de soutien à la montée progressive en économie de guerre
3. Mettre en œuvre les allègements normatifs, réglementaires et des processus d'acquisition et de soutien dans une logique de gestion de risque

OS n° 4 :

Une résilience cyber de premier rang

1. Améliorer la résilience cyber de la France, condition de la souveraineté
2. Consolider les acquis du modèle français
3. Investir dans la durée pour atteindre le meilleur niveau de résilience cyber

OS n° 5 :

La France, allié exemplaire dans l'espace euro-atlantique

1. Contribuer à accroître la valeur ajoutée opérationnelle de l'Alliance
2. Valoriser le rôle clé et singulier de la France au sein de l'Alliance
3. Être moteur de la coopération UE-OTAN

OS n° 6 :

La France, un des moteurs de l'autonomie stratégique européenne

1. Fédérer autour d'une autonomie stratégique européenne
2. Faire émerger les capacités industrielles européennes de défense
3. Renforcer les capacités d'action propres des européens et de l'UE

OS n° 7 :

La France, partenaire de souveraineté fiable et pourvoyeuse de sécurité crédible

1. S'affirmer comme un partenaire lucide, à haute valeur ajoutée
2. Prévenir la course aux armements, la prolifération des armes de destruction massive et la dissémination des armes conventionnelles

OS n° 8 :

Une autonomie d'appréciation et une souveraineté décisionnelle garanties

1. Développer l'agilité des capacités de renseignement et de veille
2. Renforcer les capacités techniques

OS n° 9 : Une capacité à se défendre et à agir dans les champs hybrides

1. Parfaire notre organisation
2. Agir
3. Renforcer la protection des infrastructures critiques

OS n° 10 : Une liberté d'action et une capacité à conduire des opérations militaires y compris de haute intensité dans tous les champs (multimilieux et multichamps)

1. Décider et commander
2. Fédérer et contribuer
3. Agir et durer
4. Investir les espaces communs
5. Faire face à des compétiteurs désinhibés

La qualité d'une défense ne se mesure pas qu'au pourcentage de PIB

PAR LE GB (2S) JOËL GRANSON



La qualité d'une défense ne se mesure pas qu'au pourcentage de PIB

La défense d'un pays a un coût financier et un coût humain.

Sur le plan financier, il est courant de considérer l'importance d'une défense nationale en la rapportant au pourcentage du PIB du pays considéré.

Il y aurait même des « normes » pour les pays occidentaux, membres de l'OTAN qui préciseraient qu'un pays devrait consacrer au moins 2% du PIB à la défense, chiffre jugé insuffisant par le nouveau président américain qui exigerait 5% de l'ensemble des partenaires pour maintenir son pays dans l'organisation.

Voyons d'abord comment se répartissent les sommes prévues au budget de la défense et ensuite comment ces sommes sont utilisées.

Seul l'aspect financier est abordé dans cet article, tant la comparaison entre la qualité des combattants n'est mesurable que sur les résultats obtenus en cas de conflit.

1. Répartition des dépenses

Les budgets de défense se répartissent en deux grandes catégories : le fonctionnement et les acquisitions. Par souci de simplification, on considérera que les crédits consacrés aux recherches et aux investissements sont inclus dans la catégorie des acquisitions.

Selon les chiffres de l'OTAN, la France consacre 38,6% pour les personnels, 29,4% pour les opérations et la maintenance, 38,5% pour les équipements et 3,2% pour l'infrastructure.

En France, le budget annuel consacré à la défense d'environ 50 milliards d'euros est réparti en gros en deux grandes enveloppes de 22 Md€ pour le

fonctionnement et 28 Md€ pour les acquisitions au sens large. La France détient le triste record du taux d'imposition et une des particularités françaises est son nombre élevé de taxes diverses et variées dont une TVA à 20%.

Ainsi sur les 28 Md€ prévus pour les acquisitions d'équipements, c'est donc 5,6 Md€ qui retournent au trésor public et ne sont donc pas disponibles concrètement pour la défense.

Dans la partie fonctionnement, Le Service de l'Energie Opérationnelle achète chaque année entre 800 M€ et 1 Md€ de produits pétroliers, de matériels pétroliers et d'infrastructures pétrolières.

le budget réellement disponible et utile pour les armées françaises se situe aux alentours de 1,5% du PIB.

Tous les achats de produits pétroliers nécessaires aux armées sont soumis aux mêmes taxes que les citoyens pour leurs véhicules personnels. Il en va de même pour toutes les taxes sur l'alimentation et les

produits de santé (matériels et fournitures). Cela fait de l'ordre de 1 Md€ qui retourne au trésor public.

On écartera la taxe appelée octroi de mer calculée sur la somme du prix d'achat avec TVA et du coût du transport, appliquée sur tous les produits livrés aux armées dans les départements et territoires d'outremer.

Ainsi avec un PIB national de 2 900 Md€, **le budget réellement disponible et utile pour les armées françaises se situe aux alentours de 1,5% du PIB.**

D'autres pays ont des répartitions différentes : Les Américains consacrent de leur budget : 25,2% pour les personnels, 43,2% pour les opérations et la maintenance, 29,9% pour les équipements, 1,7% pour l'infrastructure.

Le dispositif fiscal aux USA fait que les différents ministères dont celui de la défense, sont exemptés de toutes taxes sur les grands programmes gouvernementaux. Par ailleurs la TVA sur les produits de biens de consommation courante, oscille, selon les états, entre 2 et 4%.

Le PIB 2025 estimé se monte à 28 494 milliards de dollars.

Le budget américain de la défense annoncé pour 2025 est de 884 Md\$, soit 3,1% du PIB.

Autre exemple : Le ministère indien de la Défense (MoD) a annoncé une augmentation de 9,53% de son budget de défense 2025-2026 alors que le pays est aux prises avec de multiples défis de sécurité, en tête desquels le Pakistan à sa frontière occidentale et les tensions avec la Chine au nord.

Le MoD indien devrait recevoir un montant record de 6,81 billions de roupies, soit 78,3 milliards de dollars américains. Cependant, seulement 1,8 trillion de roupies - soit 26,4% du budget - seront allouées à de nouvelles acquisitions. En effet, les retraites représentent 23,6% du budget, tandis que les forces armées en reçoivent 45,8% et que 4,2% vont à d'autres organisations de défense.

Des esprits chagrins pourraient reprocher aux dirigeants de dépenser trop d'argent pour la défense et suggèrent que des sommes plus importantes soient consacrées aux services sociaux notamment. Cette vision simpliste néglige le fait que les dépenses de défense renforcent le milieu industriel, créent des emplois et participent à l'amélioration de la balance commerciale.

Les dépenses militaires, outre l'impact sur la montée en puissance et la modernisation des forces armées, contribuent largement à la croissance du pays. Ce qui rejaillit ensuite sur la capacité financière du pays à aider les plus démunis.

2. Budgets consacrés aux acquisitions

Voyons maintenant quelques comparaisons dans l'utilisation des budgets pour les différentes armées :

Pour les armées de l'Air : Du côté américain, les coûts initiaux annoncés pour le Joint strike fighter F-35, hors armement, donnent 82,5 millions \$ pour la version A, 109 millions \$ pour la version B, à 102,1 millions \$ pour la version C.

Du côté français, le Rafale qui remplit les mêmes missions (défense aérienne, appui sol, armement nucléaire, appontage sur le porte-avions) hors armement, a des coûts annoncés de 62 millions € pour la version B biplace, 69 millions € pour la version monoplace et 79 millions d'euros pour la version marine.

Si on ajoute le coût de la maintenance et des personnels de mise en oeuvre, une estimation de ce qu'on appelle le coût de possession hors armement montre une différence de près de 1 à 10 entre le Rafale et le F-35. A noter que l'Eurofighter Typhoon est annoncé à environ 90 millions \$.

Dans l'armée de terre : Le char lourd de combat ABRAMS, avec son canon de 120 mm, est annoncé à 10 millions \$ l'unité, hors armement ; Il est servi par 4 hommes. Il est propulsé par une turbine avion de 1500 HP qui consomme 1 100 l de kérosène au 100 km. Ce n'est pas le dispositif de propulsion le mieux adapté aux contraintes sévères d'un char de combat en tout terrain. De ce fait la durée de vie de la turbine se compte en dizaine d'heures. Il peut tirer 4 coups à la minute.

C'est une des raisons, qui ont fait que le char ABRAMS a été abandonné par le Marines Corps.

Du côté français, le char Leclerc, avec son canon de 120 mm est annoncé à 8 millions \$. Il est propulsé par un moteur diesel hyperbare de 1 500 HP qui consomme 300 l de diesel au 100 km. La durée de vie moyenne du moteur avoisine le millier d'heures. Grâce à son chargement automatique, il est en mesure de tirer 6 coups à la minute.

Mis en oeuvre par seulement 3 hommes, sa silhouette est inférieure de près de 15% par rapport au Abrams. C'est un avantage considérable au combat mais aussi pour tout l'environnement (transport par camion, par voie ferrée, installations de maintenance...).

Quand on parle de coût global de possession, c'est-à-dire le coût d'un équipement hors munition, plus sa maintenance, plus les personnels qui le servent au fil des ans, on peut estimer que l'Abrams coûte environ trois fois plus cher que le Leclerc.

Dans la Marine, les coûts sont difficilement comparables.

Cependant, les sous-marins et les porte-avions américains sont propulsés par des centrales nucléaires à uranium hautement enrichi, celui des bombes atomiques.

Du côté français, les sous-marins et le porte-avions sont propulsés par des centrales nucléaires à uranium faiblement enrichi, celui des centrales nucléaires électriques classiques.

Il est évident qu'il n'y a rien de comparable entre ces deux technologies. Les coûts associés des équipements, de la maintenance, de la sécurité des installations font que le rapport entre les coûts doit être au moins de l'ordre de la dizaine.

Si l'on compare un porte-avions moyen américain de 88 000 tonnes, d'une puissance de 260 000 HP, embarque 90 aéronefs et est mis en oeuvre par 3 200 marins.

Le porte-avions français Charles de Gaulle de 42 500 tonnes, d'une puissance de 83 000 HP, porte 40 aéronefs et est mis en oeuvre par 1 210 marins.

Donc pour environ la moitié d'aéronefs embarqués, le porte-avions français nécessite un tiers d'effectif et consomme quatre fois moins d'énergie d'origine nucléaire.

Un autre aspect concerne la comparaison des soldes des personnels militaires :

Si on prend l'exemple suivant : Officier supérieur 10 ans de service.

Du côté américain la moyenne mensuelle, hors impôts, est à \$ 8 684 et \$5 027 pour le Français.

Les forces armées américaines ont un peu plus de 1 300 000 personnels, la France 205 000.

Conclusions :

Les USA dépensent 3,1% de leur PIB pour la défense, la France, à ce jour, en constante progression devrait approcher les 2%

Ces comparaisons, qui ne sont pas raisonnables, montrent que pour aller attaquer l'ennemi par avion, sur terre ou sur mer, les armements français sont, en gros, au moins trois fois moins onéreux à l'acquisition et à la mise en oeuvre que ceux des Américains.

Si on ajoute l'effet du coût des personnels, l'ordre de grandeur global approche les 1 à 4.

Toujours est-il que l'économie américaine est dépendante à 40% de l'Europe et que près de 70% de l'armement européen provient des USA, alors les Européens apprécieraient que leur grand allié ait l'honnêteté de présenter ce sujet important avec un peu plus de discernement et de considération. ■

GDI (2S) Joël Granson



Nouveau conflit armé indo-pakistanaïs mais une guerre globale évitée

PAR ALAIN LAMBALLE (ASIE 21)

L'attentat du 22 avril 2025 attribué par l'Inde à un groupe militant soutenu par le Pakistan a provoqué une dégradation brutale des relations entre les deux pays, des combats aériens violents, des frappes aériennes au sol et des échanges de tirs d'artillerie et de drones. Une nouvelle guerre totale entre les deux pays a été évitée de justesse.

FAITS :

22 avril 2025 : attentat terroriste près de Pahalgam dans la partie du Cachemire administrée par l'Inde, faisant 26 morts, tous Indiens (25 touristes et 1 local). Selon certaines sources, un Népalais figurerait parmi les 26 victimes.

23 avril 2025 : expulsion de diplomates pakistanais en poste à New Delhi, dont les attachés militaires. Fermeture de la frontière et donc arrêt de toute circulation par le passage frontalier de Attati/Wagah. Suspension par l'Inde du Traité sur l'Indus de 1960.

24 avril 2025 : suspension par l'Inde de la délivrance de visas aux Pakistanais. Le Pakistan interdit le survol de son territoire aux aéronefs indiens. Il supprime la délivrance de visas aux Indiens, à l'exception des Sikhs

se rendant en pèlerinage. Suspension de l'application de divers accords bilatéraux dont celui de Simla. L'Inde exige le départ de tous les Pakistanais se trouvant sur son territoire, au plus tard le 29 avril.

Dernière semaine d'avril 2025 : les troupes indiennes et pakistanaïses échangent des coups de feu le long de la ligne de contrôle au Cachemire

30 avril 2025 : l'Inde interdit le survol de son territoire aux aéronefs pakistanais.

3 mai 2025 : l'Inde interdit toutes les importations en provenance du Pakistan.

Nuit du 6 au 7 mai 2025 : attaques aériennes indiennes dans la partie du Cachemire administrée par le Pakistan et au Pendjab pakistanais contre des sites terroristes.

7 mai 2025 : réplique pakistanaïse contre des sites militaires indiens dans la partie du Cachemire administrée par l'Inde et au Pendjab indien. Combats aériens provoquant des pertes d'avions non clairement identifiées.

9 mai 2025 : lancement de missiles par l'Inde sur plusieurs sites militaires pakistanais, dont la base aérienne de Nur Khan à Rawalpindi.

10 mai 2025 : Cessez-le-feu entre les deux pays.

20 mai 2025 : le général Syed Asim Munir, chef d'état-major de l'armée de terre pakistanaïse, est élevé à la dignité de maréchal.

ENJEUX :

Pour l'Inde, l'enjeu est de maintenir l'ordre au Cachemire et d'empêcher d'autres actes terroristes majeurs.

Pour le Pakistan, il est d'internationaliser le problème du Cachemire et de contraindre l'Inde à appliquer le Traité de l'Indus, conclu en 1960, assurant le partage des eaux entre les deux pays.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS:

L'attentat a été revendiqué par un groupe peu connu, *The Resistance Front*, une branche du *Lakshar-e-Taiba*, mouvement islamiste soutenu par le Pakistan et considéré comme une organisation islamiste par l'Union européenne et plusieurs pays dont le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada. *The Resistance Front* a été créé en 2019, peu après la révocation par l'Inde du statut spécial du Cachemire et de sa bifurcation en deux territoires de l'Union, le Jammu-et-Cachemire d'une part et le Ladakh d'autre part. À vrai dire, *The Resistance Front* s'est rétracté, déclarant ne pas être l'auteur de l'attentat.

Pour l'heure, les auteurs de l'attentat restent introuvables. La police indienne a diffusé les portraits-robots de trois hommes dont deux Pakistanais.



Les réactions pakistanaises aux accusations indiennes ne se sont pas fait attendre. Tout en insistant sur l'absence de preuve par l'Inde, Islamabad dénie toute responsabilité dans l'attentat et se montre prêt à collaborer dans une enquête indépendante. New Delhi refuse toute implication internationale. Le gouvernement indien a par ailleurs annoncé qu'il suspendait l'application du traité de l'Indus conclu en 1960. Islamabad affirme que toute utilisation massive des eaux de l'Indus et de ses affluents Chenab et Jhelum, interdite par le traité de 1960, serait considérée comme un *casus belli*⁽¹⁾.

Naturellement, le tourisme indien au Cachemire va cesser pendant une durée indéterminée, alors qu'il constitue une source de revenus importante et appréciée. Privés des ressources touristiques, que feront les Cachemiris ? S'opposent-ils aux militants ou non ? Ou soutiendront-ils leur demande d'indépendance ou de rattachement au Pakistan ? Difficile de le dire car la population est divisée entre partisans de l'indépendance, partisans de l'Inde ou du Pakistan. Les auteurs de l'attentat ont selon toute vraisemblance bénéficié de complicité locale.

L'attentat a suscité des réactions dans toute l'Inde. Des affrontements entre hindous et musulmans ont eu lieu dans différents endroits du pays. Les Cachemiris sont particulièrement visés par des extrémistes hindous. Côté pakistanais, comme côté indien, les touristes évitent les zones frontalières, en l'occurrence le Gilgit-Baltistan dans la partie du Cachemire administrée par le Pakistan.

La presse indienne soutient dans l'ensemble la fermeté du gouvernement indien. Les divers partis politiques et l'opinion publique de même. Dans la nuit du 6 au 7 mai, l'Inde a lancé des attaques aériennes dans la partie du Cachemire administrée par le Pakistan et au Pendjab pakistanais sur des sites terroristes selon elle, en épargnant les infrastructures militaires. Le Pakistan s'attendait à des attaques indiennes et les terroristes avaient, selon toute vraisemblance, quitté ces lieux. Il a déclaré que les frappes indiennes ont en réalité détruit des mosquées et des madrassas, tuant de nombreux civils, discréditant ainsi l'Inde. Selon lui, l'opération indienne, dénommée *Sindoor* (poudre vermillon distinctive sur les cheveux des femmes mariées hindoues), aurait été un échec. Dans leur réplique dénommée *Bunyan-um-Marsoos* (Mur de fer), les Pakistanais affirment avoir endommagé des bases aériennes et d'autres sites militaires dans la partie du Cachemire administrée par l'Inde et au Pendjab indien. En fait, les dégâts seraient peu importants. Les Indiens ont ensuite attaqué avec un certain succès plusieurs bases aériennes pakistanaises, en particulier Bholari à 160 kilomètres de Karachi, Nur Khan à Rawalpindi, Rahim Khan et Sargodha.

Il paraît certain que des avions indiens, y compris au moins un Rafale, ont été détruits. Le Premier ministre pakistanais a déclaré que six appareils indiens dont trois Rafales ont été abattus. Si la destruction des Rafales est confirmée, cela pourrait être attribué à l'utilisation par le Pakistan d'un avion radar Saab 2000 Erieye. Ce radar, d'une puissance supérieure à celui du chasseur J-10, aurait permis de détecter les Rafales indiens bien en amont et de transmettre en temps réel les coordonnées de tir aux avions de chasse J-10. Au Pakistan, les commentaires vont bon train pour souligner l'excellence de l'armée de l'air pakistanaise et aussi pour vanter la performance des avions J 10 d'origine chinoise équipés de missiles air-air également d'origine chinoise PL 15 E. A contrario, ils soulignent que les Rafales de l'armée indienne ont été dépassés technologiquement. Il est de fait

que Dassault sort amoindri et pourrait en subir les conséquences dans ses exportations. Indiens et Français devront tirer les leçons des récents combats. Ceux-ci se seraient déroulés alors que les aéronefs des deux camps se trouvaient dans leurs espaces aériens nationaux respectifs. À vrai dire, si des Rafales ont été abattus, c'est peut-être à cause de la disparité entre les missiles utilisés de part et d'autre. Le missile chinois PL 15 E installé sur le J 10 serait-il supérieur au missile français Meteor équipant le Rafale ? Les armées de l'air pakistanaise et indienne disposent-elle des dernières versions modernisées de ces missiles ? Un missile PL 15 E lancé par le Pakistan ayant manqué sa cible aurait été récupéré sur le sol indien, presque intact. De quoi intéresser les armées occidentales. Les portées des radars de bord peuvent aussi être incriminées. Et que dire de l'entraînement des pilotes ? Les pilotes indiens sont-ils suffisamment formés sur un système d'arme dont ils disposent depuis relativement peu de temps ? Les autorités indiennes restent silencieuses sur les pertes subies, affirmant seulement avoir mis hors de combat un appareil pakistanais. Elles soulignent l'excellence du système sol-air SU 400 d'origine russe qui a prouvé son efficacité dans les récents combats.

L'Inde a largement sous-estimé les forces armées pakistanaises. De plus, la nomination, à compter du 30 avril, d'un nouveau commandant en chef du *Northern-Command* en remplacement d'un général parti à la retraite, avait surpris dans cette période troublée. En effet, en cas de guerre contre le Pakistan, voire la Chine, ce grand commandement serait directement impliqué.

Le budget de défense du Pakistan est très élevé compte tenu des ressources financières du pays. Mais, de même que la lutte contre les mouvements terroristes islamistes et indépendantistes des deux provinces occidentales, les récents combats avec l'Inde justifient ces dépenses qui augmenteront de manière significative. Les succès militaires du Pakistan auront paradoxalement des conséquences négatives pour le pays et contribueront à son déclassement à cause des énormes dépenses qui seront consacrées à la sécurité et la défense, préjudiciables au développement, contrarié par ailleurs par un important accroissement démographique. Remportés essentiellement par l'armée de l'air, ils confortent la prééminence des militaires dans la politique du pays. Les civils seront de plus en plus sous la coupe du puissant chef d'état-major de l'armée de terre, le général Syed Asim Munir violemment anti-indien. Son élévation à la dignité de maréchal paraît surprenante dans la mesure où c'est essentiellement l'armée de l'air qui s'est distinguée. Cette distinction confirme le rôle mineur joué par le général Sahir Shamshad Mirza, président du comité des chefs d'état-major interarmées, protocolairement le plus haut gradé de la hiérarchie militaire. Le conflit armé a redoré l'image des militaires dans le pays alors qu'elle avait sérieusement pâli. De même qu'en Inde, les populations pakistanaises soutiennent leur gouvernement. L'unité nationale est retrouvée, au moins provisoirement. De plus, le problème du Cachemire fait l'objet de débats internationaux, aux dépens de l'Inde. Mais sur le plan économique, l'Inde paraît solide et capable d'accroître son budget de défense sans compromettre son développement, même si elle doit se prémunir face à deux fronts, pakistanais et chinois. L'écart avec le Pakistan se creusera en sa faveur.

Les pays voisins des belligérants se sont peu exprimés. À noter qu'un général bangladais à la retraite et conseiller de Muhammad Yunus, le chef du gouvernement intérimaire, a suggéré une attaque conjointe du Bangladesh et de la Chine pour s'emparer des provinces du nord-est de l'Inde si celle-ci déclenchait une guerre contre le Pakistan. Le ministère bangladais des Affaires étrangères a déclaré ne pas s'associer à cette déclaration. Quoi qu'il en soit, la prudence s'impose pour l'Inde. Celle-ci restreint ses importations en provenance du Bangladesh, confirmant la détérioration des relations entre les deux pays.



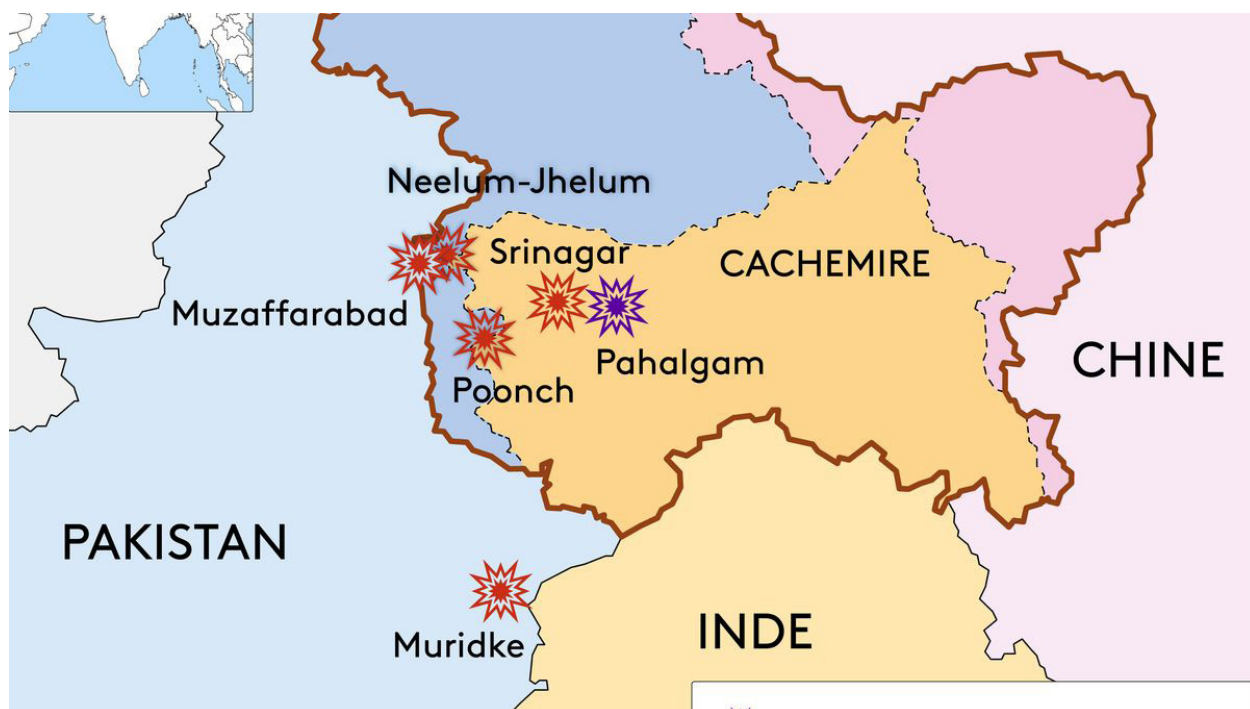
Le mouvement terroriste *Tehreek-e-Taliban Pakistan* (TTP) n'a pas profité du conflit indo-pakistanaï pour intensifier ses actions au Khyber-Pakhtunkhwa. De même, la Chine s'est abstenue d'intervenir dans la partie nord du Cachemire en Aksai Chin pour accroître ses conquêtes territoriales. Elle soutient le Pakistan tandis que les États-Unis et l'Union européenne appellent l'Inde et le Pakistan à la modération, tout en apportant son soutien à la première dans la lutte contre les terroristes. Les pays du golfe Persique adoptent une politique équilibrée, ne prenant position ni pour l'Inde ni pour le Pakistan et prônent une désescalade et une solution pacifique. Beaucoup de pays, tout particulièrement les membres de l'OTAN vont s'intéresser au conflit qui a vu l'utilisation massive

d'avions de chasse mais aussi de drones. Des leçons en seront tirées par comparaison des performances des systèmes d'armes d'origine chinoise mis en œuvre par le Pakistan et des systèmes d'armes d'origine russe et occidentale, dont française, utilisés par l'Inde. ■

Alain Lamballe, Asie21

(1) Cf. Asie21 n° 194/2025-05

Pakistan - Afghanistan - Inde - Bangladesh : Vers une confrontation majeure entre le Pakistan, l'Afghanistan, l'Inde et le Bangladesh pour le partage des eaux





La menace informationnelle russe⁽⁵⁾

PAR ROLAND PIETRINI

Si on en croit un article intitulé **Guerre hybride : nouvelles menaces, complexité, et la confiance comme antidote**, rédigé par Arsalan Bilal⁽²⁾ et publié dans *Nato Review*, je cite : la guerre hybride russe bat son plein depuis quelques années, et divers hauts responsables russes ont commencé à réclamer l'établissement d'une doctrine de sécurité globale il y a une dizaine d'années. Le chef de l'état-major général des forces armées russes, le général Valeri Guerassimov, a fait observer en 2013 que la politique de sécurité du pays devait être adaptée face à l'évolution de la nature des conflits. - il a souligné le rôle croissant joué par les moyens non militaires dans la réalisation des objectifs politiques et stratégiques »

Selon VIGINUM⁽¹⁾, dont la mission est de détecter et de caractériser des ingérences numériques étrangères affectant le débat public numérique en France, les immixtions numériques étrangères font peser une menace réelle et sérieuse pour le fonctionnement démocratique des sociétés.

Intégrées dans les stratégies dites hybrides, elles se définissent par :

- L'intention de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ;
- La propagation de contenus manifestement inexacts ou trompeurs ;
- La diffusion inauthentique (artificielle ou automatisée, massive et délibérée) destinée à amplifier la visibilité ou la viralité de ces contenus sur les plateformes numériques ;
- L'implication, directe ou indirecte, d'un acteur étranger, étatique ou non.

Dans ce contexte, **la menace informationnelle russe** est-elle une réalité et quelle réponse la France est en état de fournir ?



Capture d'écran de la vidéo affirmant que ZELENSKY a acquis le « nid d'aigle » d'Adolf HITLER

L'utilisation d'outils automatisés, robotiques et fondés sur l'intelligence artificielle dans les conflits armés, sont complémentaires à des actions asymétriques et à des sphères informationnelles pour compenser l'avantage dont bénéficie l'ennemi. L'expérience française lors des guerres qu'elle a menées en Indochine, en Algérie, et plus récemment en Afrique et au Levant aurait dû la préparer à contrecarrer ces actions offensives, or beaucoup de temps a été perdu et fort heureusement la prise de conscience aussi tardive qu'elle soit est néanmoins aujourd'hui bien réelle.

La combinaison de ces outils pour réduire l'avantage dont bénéficie un adversaire disposant de capacités plus performantes, doit désormais faire partie en amont de tout processus de construction d'une manœuvre opérative.

L'ancien directeur de l'Académie russe des sciences militaires, le général Makhmout Gareïev décédé en 2019, anciennement chargé de la révision de la doctrine militaire russe avait affirmé que « l'un des enseignements que la Russie pouvait tirer de l'invasion de la Crimée, en 2014, était qu'il fallait améliorer encore la façon dont la force douce, la politique et l'information sont utilisées pour atteindre les objectifs stratégiques ».



STORM-1516⁽³⁾ un nouveau mode opératoire de désinformation russe.

C'est dans ce cadre, que le mode opératoire informationnel (MOI) Storm-1516, serait responsable de plusieurs dizaines d'opérations informationnelles ayant ciblé des audiences occidentales, dont françaises.

L'analyse de 77 opérations informationnelles documentées par VIGINUM et conduites par Storm-1516 entre la date de son apparition supposée et le 5 mars 2025, détaille les principaux narratifs et contenus employés, leur chaîne de diffusion, ainsi que les acteurs étrangers impliqués dans la conduite du MOI.

En réalité, Storm-1516 s'inscrit dans la culture soviétique puis russe de manipulation des masses.

La propagande⁽⁴⁾ était l'une des principales dimensions de l'activité politique communiste. Imaginée comme un complément nécessaire à « l'agitation », elle permettait de diffuser les mots d'ordre et l'idéologie du parti. La conscience de classe du prolétariat devait être forgée, par tous les moyens d'influence. « Faites-leur manger le mot, vous leur ferez avaler la chose. » Lénine. Cela est toujours vrai et amplifié par les leviers puissants et nouveaux des réseaux sociaux et des relais plus ou moins complaisants de médias très ancrés dans une vision très progressiste de la société.

Cela pourrait nous faire penser à certains influenceurs ou politiques d'aujourd'hui qui ont l'art et le talent de distiller en toute conscience certains concepts tels que, créolisation, génocide pour renverser en quelque sorte la charge de la preuve. Parler avec conviction en utilisant le « nous » ce qui inclut tout le monde y compris ceux qui ne partagent pas ses idées, ou en reje-

tant tout ceux qui n'y adhèrent pas dans un no man's land prémices de condamnation ou de mort sociale.

C'est pourquoi, il me semble que le danger extérieur aussi préoccupant qu'il soit, devrait ne pas occulter le danger intérieur, lequel pourrait être aussi sujet à manipulation venant d'ailleurs.

Lors de la guerre froide, l'« agit-prop » devait forger la conscience de classe du prolétariat pour mobiliser et éduquer les masses et préparer le renversement de la société capitaliste. Dans Que faire (1902), Lénine insiste sur deux méthodes majeures de l'agit-prop : la révélation (ou « dénonciation ») publique et le mot d'ordre. Cette stratégie pensée et élaborée pour éduquer les masses était aussi largement relayée à l'extérieur par les réseaux communistes et leurs affidés, intellectuels conscients ou idiots utiles. Cela n'a pas radicalement changé.

« Parmi les moyens de la propagande, l'écrit (journal, brochures, « papillons ») jouait un rôle crucial. Mais l'expérience de la guerre civile russe contribue à élargir le panel des bolcheviks aux médias modernes, radio, affiche et cinéma. La Première Guerre mondiale a donné un coup d'accélérateur à des techniques qu'elle n'invente pas mais qu'elle décline à une échelle sans précédent. L'obsession bolchevique pour la propagande s'inscrit donc dans un puissant mouvement général dont les partis communistes sont les héritiers ».

Il faudrait aussi évoquer la propagande nazie et sa formidable capacité à la mobilisation de tout un peuple derrière Hitler, l'un des pires tyrans de l'humanité et comme Staline, Pol-Pot, Mao, et bien d'autres, responsable de millions de victimes.

C'est pourquoi, la lutte contre les ingérences étrangères est prioritaire et s'inscrit dans l'hybridité d'une guerre qui est devenue non pas un épisode dramatique mais une réalité quotidienne qui perdurera sur des générations et dont l'issue reste incertaine.

Toujours selon VIGINUM, « les opérateurs de Storm-1516 poursuivent aujourd'hui leurs activités avec un rythme opérationnel soutenu, et devraient très probablement continuer à adapter leurs TTPs⁽⁶⁾, notamment pour crédibiliser davantage leurs contenus, tenter de contourner les mécanismes de modé-

ration des plateformes, gêner le suivi et l'imputation technique de leurs activités, ou encore renouveler leurs infrastructures d'attaque ».

Si cela ne fait aucun doute, il serait intéressant de comparer les ingérences russes avec les autres ingérences provenant de l'extérieur et parfois de la part de nos amis soi-disant proches et aussi domestiques. Les unes comme les autres étant parfois liées. Quid des ingérences Turcs, Algériennes et autres ?

Un autre élément devrait aussi être pris en compte, celui de la défense de nos libertés d'expression fondamentales qui peu à peu se réduisent, sous couvert de lutte contre ses réseaux actifs de déstabilisation.

Il faut bien constater que l'auto-censure sous prétexte de responsabilisation est le début d'un processus dangereux, l'auto-censure reste, selon moi, les prémices de la censure et la censure celui de l'autoritarisme, et l'autoritarisme du totalitarisme, ainsi de suite.

Nos démocraties attaquées de toutes parts, sont d'ores et déjà confrontées à ce dilemme ? Jusqu'où devons-nous pousser le curseur de la surveillance des écrits et des expressions sous couvert de défense de nos valeurs, le ver est dans le fruit, tentons de tuer le ver sans sacrifier le fruit.

(1) VIGINUM est le service technique et opérationnel de l'État chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques étrangères, il est placé sous l'autorité du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

(2) Arsalan Bilal est doctorant et assistant de recherche au Centre d'études pour la paix de l'Université norvégienne de l'Arctique (UiT). Au sein de cette institution, il assure la coordination du groupe de recherche « The Grey Zone », qui s'intéresse notamment à la notion de « zone grise » ainsi qu'aux menaces et pratiques hybrides.

(3) Analyse du mode opératoire informationnel russe Storm-1516 | SGDSN

(4) L'agit-prop communiste. La propagande et son efficacité - PAPRIK@2F

(5) Exemple de narratifs attribué à Storm-1516, le plus récurrent a consisté à accuser Volodymyr ZELENSKY et ses proches de détourner l'aide occidentale pour dépenser d'importantes sommes d'argent ou acquérir de luxueuses propriétés à l'étranger, notamment en vue de fuir l'Ukraine, présentée comme étant sur le point de perdre la guerre. Ce thème, qui reprend opportunément la mention de ZELENSKY dans les « Pandora Papers »⁵, a été observé au cours de quatorze opérations affirmant par exemple que le président ukrainien et son entourage avaient acquis des yachts d'un montant de 75 millions de dollars. Capture d'écran de la vidéo affirmant que ZELENSKY a acquis le « nid d'aigle » d'Adolf HITLER, un casino à Chypre, un hôtel à Courchevel, la villa du chanteur Sting en Toscane, une maison à Saint-Barthélemy, l'ancienne résidence de Joseph GOEBBELS, ou encore une voiture et le « nid d'aigle » d'Adolf HITLER (Kehlsteinhaus).

(6) En informatique, TPP peut faire référence à plusieurs concepts, mais le plus courant est le Traitement Transactionnel Parallèle (Parallel Transaction Processing). Il s'agit d'une méthode pour traiter simultanément plusieurs transactions dans un système informatique, augmentant ainsi les performances et la capacité du système à gérer un grand volume de données et d'opérations. ■

Roland Pietrini

L'empire du Milieu.

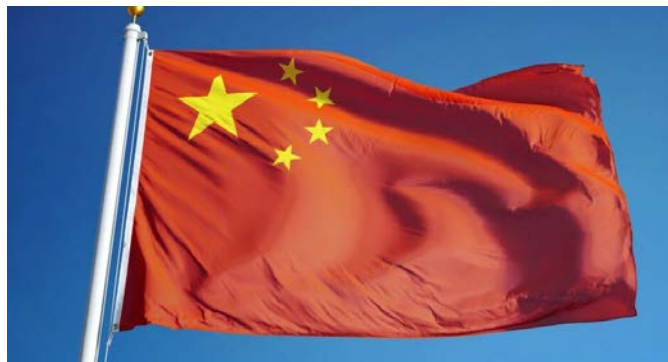
PAR LE GAL (2S) JEAN THÉVENY

*A*ujourd'hui, notre pays et notre civilisation sont agressés par nombre d'ennemis plus ou moins potentiels. Parmi les plus redoutables, nous avons la Russie qui semble décidée à reconquérir ses territoires perdus lors de l'implosion de l'URSS et qui devrait donc s'opposer un jour ou l'autre à l'OTAN et à l'UE dont nous sommes membres.

Au même niveau nous comptons l'Islamisme, c'est-à-dire une partie importante de l'Islam radicalisé pour qui nos coutumes sont directement inspirées par le diable et qu'il faut à tout prix éradiquer. La Russie est un empire centralisé avec une armée qui n'est pas méprisante et une puissance nucléaire qui l'est encore moins. L'Islam est une religion qui concerne toutes les ethnies de la planète et surtout qui nourrit l'immigration en Europe. En son sein, les « islamistes » ne sont pas aisément identifiables, ce qui constitue un danger redoutable compte tenu des multiples groupes terroristes qui prêchent le djihad, des Etats qui les soutiennent ouvertement comme l'Iran, et du fanatisme religieux qui autorise le pire.

Et puis nombre de commentateurs ajoutent systématiquement la Chine à ce tableau désolant qui n'en demandait pas tant. Il se trouve que cette conception m'interpelle compte tenu des connaissances, certes limitées, que nous avons de l'empire du milieu. Ce sont mes doutes que je désire partager ici.

En premier lieu, une remarque importante : aux quatre directions spatiales, la tradition chinoise en ajoute une cinquième qui est le centre et qui correspond à la terre chinoise, la terre jaune (couleur impériale), ou encore l'empire du milieu considéré hier et aujourd'hui par ses habitants comme le nombril du monde. C'est important d'en prendre conscience : eux se considèrent comme le tout immuable alors qu'aujourd'hui, nous sommes priés en France de considérer notre terre et notre nation comme inexistantes et destinées à se noyer dans



les fantasmes libertaires et intercommunautaires de nos dirigeants et d'une prétendue élite intellectuelle.

Ne comptez pas sur moi pour vous réjouir avec les religions ou philosophies les plus antiques (Confucianisme, taoïsme) pas plus qu'avec le bouddhisme du début de notre ère. Il est probable que chaque méthode s'est peu à peu agrégée dans une conception politico religieuse purement chinoise et on doit remarquer que ce peuple a pu conserver l'héritage du passé alors que nous avons enterré le Granus gaulois et l'Apollon gréco-romain sans le moindre remord. En revanche, en Chine, le christianisme fut rapidement noyé dans le sang des fidèles et l'islam des Ouïgours fait l'objet d'un traitement de désensibilisation bien connu des communistes.

La république n'a pas considérablement modifié les coutumes de l'Empire du Milieu puisqu'un empereur rouge s'est rapidement imposé. La Chine de Mao fut une succession de massacres absolument effarante, sachant que ce sont les intellectuels qui ont été saignés par les plus basses couches de la société. C'est probablement ce qui explique que ce pays a pu s'enfoncer dans un désastre économique qui l'a longtemps maintenu parmi les sous-développés.

Puis la mort de Mao a suscité une nouvelle révolution politique et culturelle, après une courte période de règlements de compte. Lentement mais avec obstination, les gouvernements chinois ont enterré 80% des principes économiques marxistes léninistes en ouvrant les frontières au capitalisme étranger qui s'est précipité sur cette manne empli de travailleurs infatigables qu'on pouvait payer sans bousculer le moins du monde le bilan de l'entreprise. Bien entendu, le même

gouvernement a conservé tous les principes dictatoriaux des «démocraties» populaires ce qui interdit tout mouvement social contraire aux affaires. Quelques décennies furent mises à profit pour créer des centres économiques gigantesques avec la collaboration des systèmes bancaires de Hongkong qui régulaient les flux entre l'étranger capitaliste et le paradis communiste encore ignorant de la puissance du pognon. Le démarrage fut consacré à la création de bimbeloteries destinées à envahir à bas prix les marchés occidentaux (ceux qui paient les factures) ainsi qu'à la construction de matériels européens destinés autant à l'acquisition du savoir-faire qu'aux ventes compétitives.



Ce qui est impressionnant, c'est la progression permanente de cette immense machine productive certes régulée par l'Etat mais qui laisse place aux initiatives individuelles. Ce travail a permis aux chinois d'acquérir progressivement toutes les techniques du monde puis d'inventer à leur tour en choisissant toujours les domaines privilégiés par les payeurs occidentaux. Enfin, avec l'aide active du gouvernement, des routes commerciales maritimes, aériennes et terrestres furent mises en œuvre afin de relier le producteur à tous ses clients.

Pourquoi cette activité démesurée ? Parce qu'il s'agit d'une stratégie de conquête du monde. Ici, nous abordons un sujet qui est généralement peu ou mal compris, en particulier par les militaires. Il n'existe que deux moyens pour conquérir le monde, c'est-à-dire imposer sa loi à des pays étrangers : la force pure en envahissant les pays qu'on veut asservir ou la puissance économique et financière qui impose une soumission généralement bien vécue. Depuis le XXème siècle, ce sont les USA qui disposent de cette puissance développée après la Grande Guerre. Chacun sait que les USA n'ont jamais conquis la France, pas plus que les autres pays européens puisque la seule conquête visait à les libérer de l'occupation allemande afin d'installer leur mainmise économique sur la plus grande partie des

pays qui représentent des partenaires sérieux. Rien ne se faisait d'important en Europe de l'ouest sans les USA qui possédaient un pouvoir de persuasion à peu près infini puisqu'ils détenaient la clé de tout ce qu'on désirait, y compris la sécurité avec l'OTAN et le nucléaire. La France a tenté de prendre de la distance, mais sans y parvenir vraiment. Les USA ont initié ou au moins accéléré notre décolonisation en avançant des thèses humanistes et le droit à la liberté pour tous, mais en fait dans le but de transformer les nouveaux Etats en marchés pour leur économie. Ils ont commis alors une énorme erreur en négligeant l'attractivité politique de l'URSS pour des peuples dont les coutumes ignorent la liberté, ce qui leur a fermé la porte de beaucoup de prétendus alliés du tiers monde.

L'écart psychologique entre Américains et Français est d'autant plus abyssal qu'il est incompris des deux côtés de l'Atlantique. L'état d'esprit US, issu de l'Anglo-saxon, ne reconnaît que la responsabilité individuelle de chacun, alors que nous sommes fièrement accrochés à la responsabilité collective. Nous sommes seulement sentimentaux alors qu'ils sont réalistes. Nous pensons que, grâce à La Fayette, Rochambeau et autres Beaumarchais, ils nous doivent une reconnaissance éternelle, alors qu'ils ont oublié depuis longtemps les détails de leur guerre d'indépendance, s'en tenant aux amendements de leur immuable constitution qui maîtrise la liberté dans un cadre acceptable alors que nous versons de plus en plus dans l'anarchie. Dans ses mémoires, Théodore de Lameth (qui était présent à Yorktown) écrit : « Ainsi fut conquise la liberté de l'Amérique, dont les habitants prétendent ne la devoir qu'à eux seuls. Jamais ils n'ont prononcé le nom de M. de Rochambeau, leur libérateur, offert un témoignage de reconnaissance au sang qui a coulé pour eux. Rien ne peut les blesser davantage que la supposition que les Français ont pu leur être utiles ». Les Américains travaillent pour la puissance économique des USA, alors que nous entretenons le mythe de la puissance d'idées qui font rire ou hurler plus des trois-quarts de la planète. Dans ces conditions, il est évident que l'état d'esprit des lointains chinois nous échappe absolument.

L'activité extraordinaire, démesurée, incroyable de la Chine a réussi, en partant de rien, à égaler les USA. Aujourd'hui, le retard de livraison de composants électroniques d'excellente qualité et vendus à bas prix qu'on a pu observer à l'occasion du Covid, correspond pour nous et pour tous les pays européens à une catastrophe économique et sociale puisque les 3/4 des

constructions neuves et des maintenances deviennent interdites (ce qui affecte aussi l'armée). Il reste maintenant à la Chine à surpasser son concurrent US et à acquérir pleinement la direction du monde. Et c'est là que je ne parviens pas à concevoir une guerre ouverte qui correspondrait obligatoirement à la fin de la conquête économique et financière de la Chine qui lui a demandé tant d'efforts. Une guerre ouverte avec l'occident, ce serait la fin des échanges, la fin des flux financiers, c'est-à-dire de quoi provoquer une révolte chez un peuple maintenant habitué à une petite aisance. Et puis, pour ce qui nous concerne, a-t-on encore les moyens de se passer de la Chine ? Cette question toute simple mérite réflexion.

Il reste l'arsenal militaire chinois qui a transformé l'armée « populaire » en deux décennies et qui fait l'objet de pratiquement tous les commentaires dans le but de nous procurer quelques frissons. Mais il n'y a rien là d'extraordinaire : un conquérant économique du monde se doit d'afficher une puissance militaire plus importante que celles de ses futures conquêtes économiques afin de leur apporter la réalité ou l'illusion de la protection ; c'est exactement ce qu'ont réalisé les USA. Nous pouvons observer que, jusqu'à présent, la Chine se garde d'essaimer son armée sur tous les continents et que ses bases, comme celle de Djibouti, demeurent rares et modestes. En revanche, la Chine est très active sur une grande partie de l'espace maritime adjacent à ses côtes, y compris en dehors de ses limites légales. Il s'agit ici d'une recherche de sources d'énergies fossiles qui lui manquent cruellement ; malgré les cessions à prix cassés de la Russie, le défaut de sources d'énergie pénalise la Chine dans sa conquête économique du monde.

Et puis, il reste Taïwan ! Il s'agit ici, pour le gouvernement chinois, d'une question idéologique fondamentale : toute partie sécessionniste de la Chine doit revenir au sein de la communauté et respecter ses lois. C'est la raison pour laquelle le gouvernement Chinois n'abandonnera jamais ses menaces et ses provocations diverses qu'il se doit d'intensifier lorsqu'un (e) représentant (e) politique des USA vient assurer l'île de son soutien indéfectible ou lorsqu'un nouveau président taïwanais devient trop indépendant. Mais au-delà des provocations, Taïwan vaut-elle une guerre dévastatrice qui ramènerait la Chine au moyen-âge ? On doit observer qu'aucune tentative réelle d'invasion de l'île n'a été tentée jusqu'à présent. On sait également qu'il existe des échanges économiques nombreux entre les deux partenaires qui ne sont peut-être pas aussi éloignés qu'on le suppose. N'est-il pas plus subtil d'attendre le

véritable recul économique et militaire du seul ennemi crédible (les USA) qui permettra de saisir Taïwan sans difficulté ? Les gouvernants chinois récents ont fait preuve de subtilité dans leurs relations internationales ; ils ont compris le sens de l'aphorisme « diviser pour régner » et ils l'appliquent sans restriction. Si la guerre en Ukraine bloque une partie des routes commerciales vers l'Europe, la Chine pratique un non engagement couvert par un prétendu souci pacifique qui s'exprime par des discussions diplomatiques aussi obscures que dépourvues de résultat. Cela lui permet de conserver l'amitié de la Russie, grand fournisseur d'énergie à bas prix auquel elle fournit les composants nécessaires à l'armée probablement à des tarifs élevés, ainsi que celle de tous les alliés de la Russie, membres du tiers monde qu'elle ambitionne de conquérir. Mais cela lui permet aussi de conserver l'amitié fructueuse des Etats européens pro Ukrainiens qui entretiennent le commerce chinois.

Voilà pourquoi j'ai de plus en plus de difficultés pour envisager un conflit qui opposerait la Chine au reste du monde. Ce serait pour ce pays abandonner une stratégie de conquête sans risque majeur pour se lancer dans une aventure aléatoire qui ruinerait des décennies de travaux, même en cas de victoire. Le risque serait plus à imaginer issu des USA qui ne pourront certainement pas accepter facilement de perdre tout ou partie de leurs marchés et leur influence sur le monde. Faut-il pourtant imaginer le pire ? Le président Trump, régulièrement insulté par nos médias islamo-gauchistes, ne s'est pas signalé comme un va-t'en guerre lors de son premier mandat. L'hypothèse d'un partage du monde entre les deux superpuissances n'est donc pas impossible, même s'il doit condamner Taïwan. Entre ces deux extrêmes, il existe un grand nombre d'options dégradées imposées par les circonstances qui sont toutes aussi plausibles.

Dans ces conditions, l'avenir est difficile à déchiffrer. Pour l'instant, les deux géants s'observent plus ou moins pacifiquement tout en décochant de temps en temps des flèches empoisonnées. Mais leurs yeux sont beaucoup plus fixés sur les marchés que sur les armements. La seule certitude est que, si une guerre devait éclater, nous devrions en subir les conséquences, notamment économiques. Pour ce qui nous concerne, la liberté d'action de notre pays est considérablement entravée avec la dette abyssale de nos trésors publics ainsi que par le conflit permanent qui oppose nos populations et qui a dépassé depuis longtemps les simples divergences politiques. ■ **Jean Théveny**



Une proposition de loi visant à créer un statut de vétéran des armées (n° 1075) a été déposée le 11 mars 2025. L'instigateur de ce projet est monsieur Pascal Jenft (RN). Il a été suivi par 107 cosignataires.

Il n'est pas de notre propos ici de dire que l'appartenance de monsieur Jenft au Rassemblement national est à l'origine de la polémique qui enfla très vite à la suite de cette proposition. De même que les menus avantages afférents à ce statut, et sur lesquels nous reviendrons, ne sauraient être de nature à susciter une controverse sérieuse. Le sujet en lui-même est, par essence, porteur de discussion, le militaire ayant toujours été jalousement attaché à ce qui peut le distinguer par ce qu'il est, et surtout par ce qu'il a fait. On se souvient de cette époque où notre vareuse portait tellement d'insignes, de brevets et de décorations que les anciens disaient eux-mêmes, non sans humour, qu'ils s'habillaient « en sapin de Noël ».

Qui pourra prétendre à ce statut de vétéran en termes de dignité et de mérite ? C'est là que le bât blesse, tant il est courant de confondre invalide, ancien combattant et vétéran.

Un peu d'histoire, tant ancienne que contemporaine, ainsi qu'une analyse du contexte actuel et de ce qu'apporterait ce statut seront à même d'alimenter notre réflexion, chacun pouvant ensuite se forger son opinion.

Vétéran, de quoi parle-t-on ?

PAR LE COLONEL (ER) THOUVENIN

Histoire et définitions

Depuis la nuit des temps civilisés, un hommage légitime est rendu aux combattants loyaux et fidèles. C'est pourquoi, quand ceux-ci ont pris de l'âge, ils donnent naissance à une catégorie d'« anciens » que les autorités tiennent à distinguer, allant même parfois jusqu'à leur accorder un certain statut. Autrefois, il s'agissait essentiellement de vieux braves qu'il convenait d'honorer pour des raisons à la fois liées à leurs glorieux faits d'armes, aux services rendus, ainsi qu'à la grande expérience dont ils étaient susceptibles de faire profiter les jeunes recrues le cas échéant.

Vétéran vient du latin « veteranus » qui se traduit par « vieux, âgé, expérimenté, utilisé depuis longtemps ». Sur le plan professionnel, il n'est pas réservé aux seuls soldats, mais à tout corps de métier où l'ancienneté et l'expérience sont encore mises en exergue. Le corps médical, par exemple, peut se prévaloir de compter de vénérables vétérans en son sein.

Mais l'expérience et la compétence acquises au fil des ans, ainsi qu'en de nombreuses circonstances de terrain, ne sauraient suffire à justifier le terme de « vétéran ». À l'expérience et la compétence doit s'ajouter la notion d'engagement, de loyauté, de fidélité et l'aptitude à transmettre son savoir. Sur le plan militaire, ces vertus sont indissociables des seules qualités professionnelles et techniques. Et ce n'est qu'en raison de ces vertus que le terme « vétéran » prend tout son sens et eut inspirer un réel respect.

Dans l'Antiquité grecque et romaine, les sempiternels conflits obligeaient les hommes à servir longtemps dans l'armée. C'est pourquoi, à la notion d'ancien, était accolée celle de vieux soldat qui avait survécu à de nombreux combats au corps à corps, voire à quelques blessures. Les Grecs étaient mobilisables, de 18 à 60 ans, ce qui, compte tenu de l'espérance de vie alors, laissait peu de temps pour jouir de l'existence à l'issue de ce service.

L'armée romaine a institué un véritable statut de vétéran. On y distinguait de nombreuses catégories militaires jouissant de reconnaissances qui demeuraient inégales en fonction des formations d'appartenance, les plus avantageuses restant naturellement accordées aux hommes issus des glorieuses légions.

Par ailleurs, « evocati » était un grade honorifique accordé à ceux qui se rengageaient. Pour les autres, César avait décidé, en plus de l'honesta missio (document attestant que son bénéficiaire a reçu son congé honorable de l'armée romaine au terme de son service militaire), de les doter de terres en principe cultivables, et qui leur donnait ainsi l'accès à la propriété, tout en assurant indirectement la défense des territoires occupés. Sous Alexandre déjà, chez les Grecs, on installait les vétérans dans les pays conquis, et ils servaient souvent d'ambassadeurs, statut qui dépassait amplement celui de simple ancien soldat.

Le réel souci du vétéran allait jusqu'à la prise en compte de ceux qui, blessés ou gravement handicapés par une maladie contractée en campagne, ne pouvaient pas cultiver la terre qui leur avait été octroyée. On les affectait alors au service d'un riche propriétaire où ils étaient assignés à des tâches ne demandant pas d'efforts incompatibles avec leur état de santé.

Plus tard, les armées franques distinguent les juniores des seniores. Mais durant le Moyen-âge et jusqu'à la Renaissance, il n'y a pas vraiment de statut de vétérans. L'ost était constitué pour un temps déterminé, et dissous à l'issue de la campagne. On renvoyait alors les hommes à leurs terres, soit à leur

vocation première. Quant aux compagnies de routiers constituées de mercenaires, elles faisaient fi de la notion d'ancienneté.

Le XVII^e siècle ouvre enfin aux vétérans l'hôtel des Invalides, par une décision du roi Louis XIV, le 24 février 1670, afin d'« assurer aide et assistance aux soldats invalides des armées », pour que « ceux qui ont exposé leur vie et prodigué leur sang pour la défense de la monarchie passent le reste de leurs jours dans la tranquillité ». Cette bâtisse au cœur de Paris accueille encore, outre le tombeau de Napoléon, des blessés de nos armées, et garde en ses murs la mission créée à l'issue de la guerre du Golfe : la « CABAT », ou cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre.

Mais c'est le XVIII^e siècle qui marque le début d'une reconnaissance des « vieux soldats sans fortune », avec la création, sous Louis XV - dit « le bien aimé » - du

Malgré donc le poids de l'histoire et l'idée que l'on se fait traditionnellement d'un vénérable ancien, la notion de « vétéran » ne peut être associée qu'intempestivement à celle de « combattant »

médaille des deux épées, appelés aussi médaille de vétéran, ou médaille des vétérans. Il fallait compter 24 années de services pour y prétendre. Ce médillon demeure, en 1792, la seule décoration officielle conservée par les révolutionnaires, détail particulièrement éloquent s'agissant du respect reconnu aux anciens, quel que soit le régime.

Notons que la Bastille prise par le peuple de Paris le 14 juillet 1789 était défendue par d'anciens invalides de guerre lesquels, par ce service, amélioraient substantiellement leur pauvre pension. Notons aussi, pendant la Révolution, la reconnaissance de facto de l'état de vétéran puisque les révolutionnaires instaurèrent l'amalgame, soit la formation des jeunes au contact des anciens, lesquels étaient forcément des « culs blancs », ainsi appelés parce qu'ils portaient la culotte blanche des soldats de l'ancien régime, en opposition aux « bleuets » affublés de l'uniforme républicain. Il en est resté l'appellation de « bleus » employée longtemps après pour désigner les jeunes à l'époque de la conscription.

Le Premier Empire n'oublie pas non plus ses vieux braves. Les soldats de la Vieille Garde percevaient des émoluments plus élevés que la troupe, ce qui ne manquait pas d'ailleurs de susciter des jalousies chez les grognards. Mais, entre autres conditions drastiques pour intégrer la Vieille Garde, il fallait avoir été cité pour bravoure au combat. Quant à Napoléon III, il créa la « Médaille de Sainte Hélène » pour distinguer les fidèles qui furent mis à l'écart à la Restauration et ne reçurent que la demi-solde à partir de 1815. Les vétérans réunis aux Invalides en demi-brigades, reçoivent même - insigne honneur - un drapeau.

Problème d'appellation

En Prusse, au XIX^e siècle, est mis en place le statut de « vétéran » des anciens de la guerre de 1870. Cette appellation a une conséquence très importante, en 1918, car, quand il s'agit de reconnaître les vieux soldats et les invalides en nombre impressionnant après les effroyables boucheries de la Première Guerre mondiale, le terme de « vétéran » est boudé en France, pour la simple et mauvaise raison qu'il a été adopté par l'ennemi. On lui préfère en conséquence le terme « anciens combattants » alors que les mots n'ont pas du tout la même acception.

C'est cette dernière page d'histoire qui entretient la confusion entre « vétéran » et « ancien combattant », confusion alimentant une polémique qui ne devrait pas avoir lieu d'être.

Dans la proposition de loi du 11 mars 2025, qui vise à introduire dans le droit français une notion déjà en vigueur dans le monde anglo-saxon - notamment aux Etats-Unis - le statut de vétéran pourrait concerner tous les anciens militaires à même de justifier au moins quinze années de service, combattants ou non, blessés ou non. (Les blessés sont reconnus et bénéficient des avantages afférents à cette reconnaissance. Il en va de même des anciens combattants, statut qui n'est pas accordé à tous les militaires, et qui doivent se prévaloir de leur participation effective à des actions de feu ou de combat.)

Pour être considéré comme vétéran, selon la proposition de loi en question, il conviendra donc d'avoir servi au moins 15 ans, soit l'âge auquel un sous-officier peut statutairement prétendre à la retraite. L'objectif affiché est de favoriser le renforcement des liens entre les anciens militaires et leur institution en

accordant à ces derniers des droits supplémentaires.

Dans l'exposé des motifs, il est précisé que « Le statut vétéran des armées permettrait aux anciens militaires de conserver un lien avec l'armée. En effet, ce statut leur donnerait la propriété de leur grade, l'autorisation de porter leur uniforme lors des événements en lien avec les armées, un accès aux hôpitaux militaires, la couverture par le régime de sécurité sociale des militaires, un accès aux cercles des armées et la gratuité des musées des armées. »

La proposition reprend une motion qui avait été débattue sans vote au CSFM (Conseil supérieur de la fonction militaire) en 2018. Les anciens qui ont bien servi, ont toujours été nostalgiques de leur temps passé sous les drapeaux. Ils étaient demandeurs de ce statut.

Mais c'est la précision « combattants ou non, blessés ou non » qui est capitale. Il y aura toujours un distinguo entre un militaire et un soldat, tout soldat étant un militaire, mais tout militaire n'étant pas un soldat. Il ne faut pas oublier pourtant que la vocation du militaire n'est pas de faire la guerre, mais d'assurer la défense du pays et de nos ressortissants, en ayant recours à des actes de guerre le cas échéant. S'engager au sein des forces armées n'implique donc pas systématiquement de devenir un guerrier ou simplement un combattant. Beaucoup de soldats s'y sont préparés mais n'ont jamais eu l'occasion d'aller au feu.

On ne peut évidemment pas parler « d'anciens combattants de la guerre froide », cette longue guerre qui ne veut pas dire son nom, sans hauts faits d'armes, sans médaille commémorative, sans gloire et sans légende, qui peinera toujours à se faire une place honorable dans l'Histoire. L'expression ferait sourire à juste titre. Mais la guerre froide compte pourtant des milliers de vétérans qui ont embrassé la carrière militaire, ont sacrifié leur jeunesse et souvent leur vie de famille pour dissuader un ennemi puissant de nous attaquer en multipliant les manœuvres et les exercices, sachant que cet ennemi nous espionnait quotidiennement pour évaluer nos forces et notre aptitude à faire la guerre. Ces soldats étaient entraînés à une guerre de haute intensité contre le Pacte de Varsovie, ils en connaissaient tous les modes d'action et pouvaient se prévaloir d'une réelle expertise. Les « longues capotes », comme on les appelait parce

qu'ils n'avaient pas le paquetage outre-mer, ont été des soldats à part entière. Ils peuvent légitimement prétendre à être considérés comme vétérans, n'attendent naturellement aucune médaille pour n'avoir fait que leur devoir, lequel a cependant permis de gagner cette guerre et d'éviter une catastrophe planétaire.

Depuis la valorisation, notamment médiatique, des opérations extérieures, la notion de vétéran, en France, renoue avec une condition militaire qui ne va pas sans rappeler l'armée d'autrefois. Mais il n'y a pas non plus que des guerriers qui sont partis en OPEX. Certaines ont conduit à des actions de combat où des soldats se sont indéniablement illustrés. Ceux-là sont reconnus et bénéficient du statut d'ancien combattant en plus de celui de vétéran (à condition d'avoir effectué 15 ans de service). Mais si beaucoup de soldats dans les services en base arrière n'ont jamais été exposés au feu, leur rôle n'en a pas moins été primordial au succès de la mission. Distinguer des militaires « pratiquants »

et « non pratiquants » à l'armée est une faute déontologique. Il n'y a que des femmes et des hommes qui mettent leur disponibilité, leurs aptitudes et leurs talents pour concourir aux succès de nos armes.

Malgré donc le poids de l'histoire et l'idée que l'on se fait traditionnellement d'un vénérable ancien, la notion de « vétéran » ne peut être associée qu'intempestivement à celle de « combattant ». Gardons cependant le bon côté de cette généreuse idée : replacer l'armée au cœur de la société, lui offrir une autre visibilité qu'à travers le dispositif « sentinelle », et rendre gloire à ceux qui se sont engagés avec abnégation au service de la France. ■

Colonel (er) Thouvenin

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

☐ déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

☐ déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

☐ a connu l'existence de l'ANOCR par ..

Signature et date

(1) Entourer la réponse

Tarifs des cotisations et abonnements

Grades ou équivalent dans les autres armées, armes et services	Officiers			Conjoints survivants		
	Cot.	Abon.	Total	Cot.	Abon.	Total
Off. subalterne	15.00€	10.50€	25.50€	7.50€	5.50€	13.00€
Commandant	18.00€	10.50€	28.50€	9.00€	5.50€	14.50€
Lt-colonel	20.00€	10.50€	30.50€	10.00€	5.50€	15.50€
Colonel	23.00€	10.50€	33.50€	11.50€	5.50€	17.00€
Général	29.00€	10.50€	39.50€	14.50€	5.50€	20.00€

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donnent droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

- ☐ Cotisation
☐ Cotisation et abonnement



4 - 5 juin 2025
RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**Nouveau logo,
nouvelles couleurs,
nouvelle charte
graphique :**
*l'ANOCR a fait peau
neuve à l'occasion
de son assemblée
générale à Rennes les
4 et 5 juin derniers.*



L'assemblée générale de l'ANOCR s'est tenue au Musée des Transmissions, où histoire et innovation technologique se rencontrent pour éclairer les enjeux actuels de la communication militaire.

Première journée :

Lors de son allocution d'ouverture, Le Général François CHAUVANCY, Président de l'ANOCR, a présenté les orientations stratégiques de l'association, évoquant la communication renouvelée notamment sur les réseaux sociaux, ainsi que les efforts de rayonnement pour que « l'ANOCR [soit] identifiée comme représentante de l'ensemble des catégories d'officiers ayant été en activité ».

Il a particulièrement développé l'action parallèle moins visible de l'ANOCR : celle de la « solidarité » qu'il veut repenser et ouvrir en l'engageant sur une trajectoire modernisée à travers le plan « Solidarité 2030 ».

Le Général CHAUVANCY a profité de ce moment fédérateur pour dévoiler la nouvelle identité visuelle de l'association. Cette nouvelle identité reflète les valeurs d'expertise, de solidarité et d'engagement de l'ANOCR, tout en conservant l'esprit de service qui l'anime depuis sa création. Elle traduit la volonté de l'ANOCR de moderniser son approche pour se mettre au service

des officiers qui quittent l'institution militaire mais qui veulent demeurer des acteurs engagés et reconnus au sein de la société actuelle.

Le Président a ensuite déclaré ouvertes les opérations de vote des volontaires au poste d'administrateur.

Le trésorier :

Après une pause, alors que l'équipe en charges des élections procédaient aux opérations de dépouillement, Le lieutenant-colonel Demarteau(er) trésorier a présenté le bilan financier de l'année civile 2024. Il a encore insisté sur une situation récurrente, le déficit structurel, conséquence de la différence entre le nombre des adhérents et le nombre des cotisants soit un peu plus de 1685...

Il est à constater que cette situation, loin de s'améliorer, s'aggrave lentement mais régulièrement.

L'âge de nos adhérents est relativement élevé, ce qui entraîne pour certains des difficultés dans la vie quotidienne. Cependant même si certains ne sont plus à jour administrativement, notre démarche de fraternité nous oblige à les garder dans nos effectifs, démarche qui justifie à elle seule que notre association soit reconnue d'utilité publique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Le compte de résultat présente un déficit de 135 747 € en raison d'une baisse des adhérents, d'investissements conjoncturels, d'augmentation des charges (conséquence d'une l'augmentation du coût de la vie quotidienne) Ce déficit est heureusement et conjoncturellement couvert par un niveau de dons conséquent.

Il a été décidé de maintenir à son niveau actuel le montant des cotisations et abonnements.

Le vérificateur aux comptes :

Après examen des comptes de l'association le vérificateur aux comptes, le Colonel(er)Bordage a présenté le résultat de ses travaux ; En exécution du mandat fixé par les statuts de l'ANOCR, le vérificateur aux comptes a effectué le contrôle des comptes de l'association relatifs à l'exercice budgétaire 2024, comme suit :

- Au siège : contrôle mensuel de l'ensemble des opérations (enregistrées via le logiciel SAGE) et de toutes leurs pièces justificatives, vérification de la concordance entre les données comptables « SAGE » et les données des relevés bancaires.

- Pour tous les groupements : contrôle des comptes rendus financiers (CRF) de l'EXTRANET, vérification de la concordance entre les données comptables des CRF et les données des relevés bancaires.

Pour ce qui concerne les données « Charges/ Produits », « Compte de résultat » et « Bilan », l'action du vérificateur aux comptes a consisté à vérifier la cohérence d'ensemble des données et leur concordance avec les données des relevés bancaires.

Dans ce domaine, il est rappelé que le siège n'a un correspondant et n'a accès, en consultation, qu'aux comptes domiciliés à La Banque Postale. Pour toute autre banque, dans le cas de fusion de deux GR par exemple, le siège ne peut apporter aucune aide au(x) GR concerné(s).

Ce rapport présente successivement :

- les éléments comptables de l'année 2024,
- des rappels relatifs à l'utilisation de l'Extranet et des propositions de fonctionnalités nouvelles,
- la conclusion des vérifications réalisées.

Pour l'essentiel, on remarque :

- Les charges sont supérieures de 53 441 € à celles de l'année 2023.
- Les produits sont supérieurs de 61 503 € à ceux de l'année 2023.

PROPOSITIONS NOUVELLES :

L'AG 2025 a proposé un enrichissement des statuts et situations possibles des adhérents. Ces évolutions sont à étudier avec le développeur du logiciel Extranet pour ce qui concerne leur faisabilité.

L'AG 2025 a envisagé la possibilité d'un paiement de la cotisation par VIREMENT. Une réunion d'analyse de cette éventualité est programmée pour le mois d'octobre.

Conclusion :

L'ensemble des opérations de contrôle effectuées en 2024 permet d'avoir une vue globale satisfaisante sur la tenue et l'exactitude de la comptabilité de l'année.

L'examen annuel des relevés bancaires qui sont comparés aux données SAGE et Extranet sont et restent indispensables à une analyse annuelle de la situation financière de l'ANOCR.

Les documents financiers soumis à l'appréciation de l'assemblée générale ordinaire ne comportent pas d'anomalie significative. Ils reflètent bien l'évolution générale de l'ANOCR dans la durée et sa situation financière au 31 décembre 2024.

A l'issue, Le Général Jacques EYHARTS, commandant l'école des Transmissions, du Numérique et du Cyber est venu apporter son expertise sur les défis contemporains de la défense dans le domaine des télécommunications et du numérique.



L'ensemble des participants s'est ensuite retrouvé devant le monument aux morts de Cesson sévigné pour un dépôt de gerbe à la mémoire des officiers morts pour la France.

La première journée s'est terminée dans la bonne humeur et la convivialité par un apéritif dinatoire servi au collège du Vieux Cours ; Le Président a remercié vivement nos hôtes pour leur accueil chaleureux rehaussé par une touche musicale de culture très bretonne. Des souvenirs de notre association ont été remis à chacun.

Deuxième journée :

Alors que les adhérents non concernés visitaient le très intéressant musée des transmissions, le Conseil d'administration en fonction se réunissait pour la proclamation des résultats du vote de la veille ; les six administrateurs élus en 2022 et volontaires pour un renouvellement de mandat étaient ainsi réélus

Le Général Chauvancy(2s), seul candidat au poste de Président était réélu à l'unanimité.

Le nouveau bureau était aussi constitué de trois vice-présidents : Le Général (2s) Gerbault (relations extérieures) , le Colonel Boubée (domaine : communication),le Capitaine de vaisseau Guillaume (domaine : solidarité) le Lieutenant-colonel Demarteau (Trésorier) le Commissaire en chef de 1er classe Monnier (expertise comptable).

De retour en amphithéâtre, l'élection a été validée ; Le Conseil d'administration est désormais constitué de vingt membres; les résolutions concernant les groupements ont été examinées et votées à l'unanimité .

Interventions :

-Capitaine de vaisseau (er) guillaume :

Un point est fait sur les aides attribuées aux adhérents qui globalement connaissent une baisse, ce qui est paradoxal si l'on considère le vieillissement de la population.il a été demandé aux groupements une vigilance dans ce domaine, car certains en situation de difficulté, hésitent toujours à faire une demande d'aide.

-Commissaire en chef de 1erclasse (er) Monnier :

-Le projet de réforme indiciaire des officiers :

Il s'agit d'un projet actuellement en discussion ,

prévoyant de créer une grille de rémunération ne comportant que trois échelles de solde selon le niveau de qualification acquis ; Echelle 1 ; Echelle 2 : de commandant à colonel, concernant les officiers diplômés de l'école de guerre ou titulaire d'un diplôme équivalent (20 % des officiers) ; Echelle 3 : concernant les colonels à haut potentiel et les officiers généraux (2.5% des officiers).

-Le projet de statut des vétérans :

C'est un sujet ancien (2005) qui a essuyé un refus clair dès 2018. Cependant l'actualité, notamment la guerre en Ukraine a conduit à se poser des questions sur notre modèle d'armée, conduisant à se tourner vers les « anciens » et à prôner le doublement de la réserve. En 2023 apparaît l'association «vétérans de France » qui suscite l'intérêt des parlementaires qui s'interrogent sur la création d'un statut de vétéran. En 2025 une proposition de loi est déposée.

-Général (2s) Simon :

Le Général a récapitulé l'ensemble des réseaux disponibles pour les candidats à une reconversion : d'abord le cercle restreint des relations proches puis l'ensemble des dispositifs institutionnels, puis les organismes et entreprises professionnels(public, privé).l'importance de l'aide associative a été soulignée avec pour un projet les trois phases : la préparation, la construction, la mise en œuvre .Le réseau implication a été présenté ; il agit en complémentarité des dispositifs institutionnels, et met en place une dynamique réseau collective, brisant l'isolement et permettant d'être visible et identifié par les entreprises .

-Colonel (er) Boubée :

Face à la lente attrition du nombre de nos membres et de leur vieillissement, le Président décide de lancer une démarche de communication vers les officiers d'active proches de la retraite pour leur faire connaître l'ANOCR et les inciter à y adhérer. Un processus de mise en concurrence d'agences de communication est lancé, l'agence « do I do » est retenue, un comité de pilotage est créé et divers travaux et chantiers d'élaboration de la future identité de notre association sont lancés. Des outils sont créés ou améliorés : le magazine (publication désormais quadrimestrielle, contenu enrichi format plus étoffé...), un flyer, des goodies. Une communication dynamique est lancée, multicanal et digitale, accompagnée d'un certain nombre d'évènements et partenariats participant au

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

rayonnement de l'ANOCR. Des projets concernent le champ des maisons de retraite, la création d'une plateforme numérique pour démultiplier l'offre de reconversion « MARA »....

Après les derniers mots de notre Président, l'ensemble des participants s'est retrouvé à la Taverne de Saint Grégoire pour clôturer ces deux jours dans une excellente ambiance.

Nous tenons tous à remercier le groupement « ile et vilaine » et en particulier son Président le Lieutenant-

colonel Jourdan pour leur investissement dans l'organisation de cette AG « bretonne » marquée par la réussite et qui laissera d'excellents souvenirs.

A noter que les épouses présentes ont eu le plaisir de visiter le Parlement de Bretagne et les quartiers du vieux rennes .

A l'an prochain à Metz !!

PHOTOS AG 2025





4 - 5 juin 2025
RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



COMPTE DE RÉSULTAT 2024

- Charges : 287 960 €
+ 53 341€ Par rapport à 2023
- Produits sans legs : 152 213 €
Avec legs : 787 378 €
Déficit sans legs : -135 747 €

* Conformément aux règles comptables, la variation positive sur les titres n'a pas été prise en compte

5

BILAN DES ACTIFS 2024

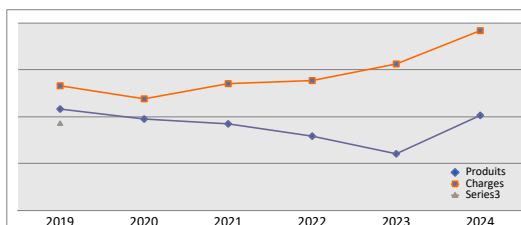
- Actif : 4 984 413,76 €
502 141,02€ par rapport à 2023
- Dont postes principaux :
 - immobilisations : 256 000€
 - Avoir gpts : 478 000€
 - Placements, épargne et CC : 4 200 000€

Evolution de l'avoir net (Actif – Dettes) sur les 5 dernières années :

01-01-21 : 3 446 037 € 01-01-22 : 4 130 700 € 01-01-23 : 4 042 437 €
01-01-24 : 4 976 266 € 01-01-25 : 4 974 784 €

8

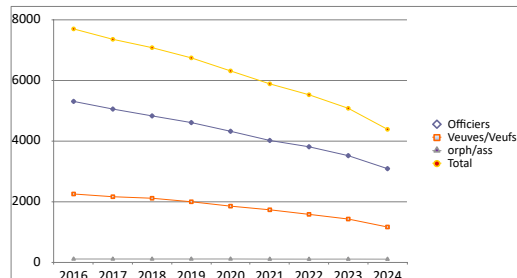
EVOLUTION PRODUITS/CHARGES 2024



Sans les legs

6

SITUATION EFFECTIFS 2024



CONTRÔLES/ VÉRIFICATIONS MAJEURS

Contrôle de la comptabilité et du fonctionnement

Présentation sur 5 ans

- ❖ Mensuellement au siège :
 - dépenses et recettes de la période/relevés bancaires/ justificatifs,
- ❖ Annuellement pour tous :
 - situation financière globale de l'ANOCR, (Charges/Produits) (p.m.)
 - contrôle des comptes rendus financiers des groupements,
 - Concordance CRF / Relevés bancaires
 - bilan, compte de résultat de l'ANOCR. (p.m.)
 - Stocks, TVA, cotisations salariales
- ❖ Extranet :
 - Exploitation des données et évolution du logiciel

16

EVOLUTION DU SUIVI L'ACTION SOCIALE DANS L'EXTRANET

- Abandon des comptes actuels : 67131/ 67130 / 67132 /75870 /87000
- Mise en service de 3 comptes uniquement
- Charges :
 - 65880 Action sociale interne (bénéficiaires : adhérents ANOCR)
 - 65881 Action sociale externe (bénéficiaires : autres associations, musées,...)
 - 65660 Dons Gpts au siège
- Produits :
 - 75800 Dons siège aux Gpts
- Création d'un sous groupe dédié aux actions de mémoire
 - Création du compte
 - 65740 Mémoire Gal Biré (compte existant)
 - 65741 Mémoire autres actions (nouveau compte)

17

ASSOCIATION JEAN LACHENAUD



L'AJL a été créée en 1974 à l'initiative de Jean Lachenaud, président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS) en partenariat avec trois mutuelles militaires, l'ANOCR ainsi que des personnalités du ministère des armées. Ses statuts ont été rénovés en 2007. Ils devront être rénovés dans les mois à venir

• Cette association gère trois EPHAD (533 lits) et une maison « autonomie » (67 studios) à Paris. Les ayants-droit sont bien sûr les anciens militaires mais aussi leurs familles, y compris les ascendants.

 La Martinière ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ	 Jean Lachenaud ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ	 Le Divit ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ	 Résidence Maréchal Leclerc RÉSIDENCE AUTONOMIE
Situé à 25 kilomètres de Paris, l'établissement de santé "La Martinière" est implanté dans une zone calme, entourée d'un très beau parc de 10 hectares.	Situé dans un site classé méditerranéen avec un parc de 9 hectares, l'établissement de santé "Jean Lachenaud" propose une prise en charge complète et coordonnée de qualité.	Dans un environnement propice au calme, l'établissement offre à ses patients et résidents une prise en soins de qualité à travers des équipes de professionnels expérimentés et spécialisés.	D'une capacité de 63 appartements répartis sur 6 étages, la résidence Maréchal Leclerc est une résidence autonomie qui accueille uniquement des femmes : veuves et orphelines de guerre, veuves de militaires et retraitées civiles du Ministère des Armées. Quelques places sont réservées chaque année à un public de femmes non issues du monde de la Défense.
Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) avec des lits dédiés aux soins palliatifs Résidence pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Hébergement permanent ou temporaire Unités de Vie Protégée pour les résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées Maison Sport-Santé ESSNO Activités physiques adaptées Equipe Mobile Territoriale d'Accompagnement et de Soins Palliatifs appelée NEPALE	Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) avec des lits identifiés en soins palliatifs Hôpital de jour rééducation Résidence pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Hébergement permanent ou temporaire Unités de Vie Protégée Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) d'Alzheimer ou de maladies apparentées Centre de Ressources Territorial Coordination des parcours et suppléance à domicile EHPAD hors les murs, Relayage, Plateforme de répit des aidants Accueil du jour Organisme de formation Pour personnels soignant et paramédicaux	Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) Unité de Soins Palliatifs (USP) Résidence pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Équipe mobile d'accompagnement en soins palliatifs (EMASP)	Accueil de personnes autonomes dans un cadre sécurisé
 Chemin de La Martinière 91400 SACLAY Tél. 01 69 33 67 67 sec.medical.lamartiniere@ajl.asso.fr	 374, avenue Jean Lachenaud 83600 FRÉJUS Tél. 04 94 17 68 00 contact.jeanlachenaud@ajl.asso.fr	 18, rue du Divit - BP 61 56274 PLOMEUR Tél. 02 97 87 30 00 contact.ldivit@ajl.asso.fr	 58b, rue Saint-Charles 75015 PARIS Tél. 01 45 75 43 20 secdir.rml@ajl.asso.fr



À l'occasion de la modernisation du système informatique du service des retraites de l'État, menée avec la Caisse des dépôts et consignations, des opérations de sécurisation ont permis de détecter des anomalies susceptibles d'entraîner des écarts ou des interruptions de paiement.

Conscients des conséquences que ces situations peuvent entraîner, nous tenons à vous présenter nos excuses. Vous trouverez dans la Foire aux questions ci-dessous, les réponses à vos questions les plus fréquentes. Toutes les situations font l'objet d'un suivi attentif et sont en cours de résolution. Aucune démarche de votre part n'est requise, sauf indication contraire.

Si vous ne trouviez pas ci-dessous la réponse à votre interrogation, le Centre de service des retraites (CSR) de Laval, chargé de la relation avec les retraités, reste à votre disposition :

- Téléphone : 09 70 82 33 35 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
- Messagerie sécurisée : via votre compte personnel sur l'espace numérique sécurisé de l'agent Public (ENSAP)

LES RÉPONSES AUX ANOMALIES CONSTATÉES

Votre pension n'a pas été versée

Cette situation, qui a concerné un nombre limité d'entre vous, a bien été identifiée. Une grande majorité des situations sera réglée sur la paie du mois de mai. Des régularisations exceptionnelles interviendront sur la paie de juin, sans démarche de votre part.

Important : Si vous rencontrez des difficultés de trésorerie, vous pouvez vous rapprocher de Centre

LE SERVICE DES PENSIONS DE L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR DES ANOMALIES PONCTUELLES SUR LE PAIEMENT DES PENSIONS DE L'ÉTAT

de service des retraites (CSR) par téléphone ou messagerie sécurisée.

Votre pension n'a pas été revalorisée

La revalorisation de votre pension, qui aurait dû s'appliquer depuis le mois d'avril, sera effectuée en juin. Elle inclura les montants dus pour les mois d'avril et suivants.

Vous observez une absence de paiement de la retraite supplémentaire de la fonction publique (RAFP)

Vous avez constaté des écarts de montants sur votre pension, avec notamment des absences de paiement pour la RAFP.

La régularisation de votre paiement interviendra, sans démarche de votre part, au mois de mai dans la très grande majorité des cas. Des situations exceptionnelles seront régularisées en juin.

Vous observez un taux de CSG erroné sur votre bulletin de pension

Une mauvaise application des taux de cotisations sociales a pu être constatée. Les régularisations interviendront sur votre pension du mois de juin, sans démarche de votre part.

Concernant le trop-perçu, prélevé par erreur sur votre pension au cours des derniers mois, un remboursement sera réalisé au cours des mois suivants.

Vous êtes au minimum garanti et votre pension n'a pas été revalorisée

Une absence de revalorisation des pensions élevées au minimum garanti a été constatée dans certains cas. Les revalorisations interviendront pour le paiement du mois de juin, sans démarche de votre part.

Les régularisations complémentaires, en rattrapage des mois d'avril et de mai, seront effectuées au mois de juillet.

REPENSER ET AMÉLIORER LA SOLIDARITÉ AU SEIN DE L'ANOCR

La commission sociale de l'ANOCR réunie en un groupe de travail auquel participait le président national s'est assignée comme objectif de repenser et d'améliorer la solidarité au sein de l'ANOCR en proposant diverses actions pour soutenir les officiers retraités, dont trois catégories d'officiers à aider sont identifiées : les jeunes actifs quittant le service, les retraités entre 60 et 75 ans, et ceux de plus de 75 ans nécessitant une assistance accrue.

Les axes principaux qui pourraient être retenus dans le cadre d'un plan d'action d'une Solidarité renouée sont présentés ci-après.

A. Identification et développement des partenariats :

- Référencer les associations et institutions pertinentes valorisant réellement l'ANOCR dans leurs actions : IGESA, ASA, SMLH, ADO, Terre Fraternité, ADOSM, Fondation Maginot, UNEO, AGPM ... ;

- Formaliser des partenariats avec une contrepartie claire (promotion de l'ANOCR, quel soutien financier ou logistique apporté annuellement à inclure dans les prévisions annuelles de budget...).

B. Conception et mise en œuvre des actions structurant la solidarité active

- Établir un réseau nominatif de solidarité par groupement : un délégué connu du siège (annuaire de la solidarité à établir) ; pour chaque délégué de groupement, le contact quand il existe au niveau local auprès de l'IGESA, de l'ASA, de l'ONAC-VG, de la SMLH ;

- Suivi des travaux sur les retraites et des associations au service des retraités (Mutuelles...) ;

- Informer par LinkedIn et le magazine des évolutions, quitte à se répéter.

C. Actions envers le 3ème âge

- Assistance : Aider ceux qui doivent accompagner leurs parents et/ou beaux-parents. Exploiter l'implication dans l'association Jean LACHENAUD⁽¹⁾, étudier avec les autres associations notamment d'améliorer les maisons de retraite existantes ou à long terme la possibilité de construire une nouvelle maison de retraite seniors ;



- Liens intergénérationnels contre l'isolement :

lettres aux anciens www.1lettre1sourire.org⁽²⁾, (un jeune officier en école écrit à un ancien de l'ANOCR) ;

- Soutien aux aidants.

D. Actions envers les officiers en activité et leurs familles

- Coaching, éventuellement attribution d'une bourse, pour aider un jeune méritant ;

- Aide à l'entrepreneuriat : proposer un programme d'aide financière et de mentorat pour les officiers en transition vers le civil en agissant par MARA⁽³⁾ et l'Association réseau Implic'Action⁽⁴⁾ qui souhaitent créer leurs entreprises (avec prise de participation) en relation avec les autres associations de la communauté de défense ;

- Soutien à l'éducation des enfants de militaires en activité.

⁽¹⁾ L'association Jean Lachenaud a été créée en 1974 à l'initiative du Président du Conseil d'Administration de la caisse nationale militaire de Sécurité sociale en partenariat avec trois mutuelles militaires (MNM, MAA, CNG-MG), l'ANOCR ainsi que des personnalités du monde de la défense. L'association a été baptisée « Jean Lachenaud » en l'honneur du contrôleur général « Jean Lachenaud » premier président du Conseil d'Administration de la CNMSS et fondateur de l'AGPM. L'association Jean LACHENAUD est une association constituée en 1974, à but non lucratif et régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle a pour objet de contribuer au développement de la politique et des actions en matière sanitaire et sociale en faveur des militaires, anciens militaires, personnels civils de la défense et leurs familles.

⁽²⁾ Cette association s'engage pour briser l'isolement des personnes âgées par l'envoi de lettres

⁽³⁾ Mission d'aide à la reconversion de l'ANOCR

⁽⁴⁾ Elle a été créée par des anciens militaires pour apporter une aide et une expertise au profit des personnels de la Défense et de leurs conjoints dans une démarche de reconversion

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !



Gagnez du temps
avec la pré-demande en ligne sur
ants.gouv.fr



Depuis le 31 mars 2025, vous pouvez renouveler gratuitement votre carte nationale d'identité (CNI). Ce dispositif expérimental vise à accélérer l'adoption des identités numériques en France, en facilitant l'accès à la carte d'identité électronique au format carte bancaire (CNle).

Le renouvellement anticipé est soumis à plusieurs conditions

Pour demander un renouvellement anticipé de votre carte d'identité, vous devez :

- être majeur ;
- ne pas déjà posséder une CNle ;
- réaliser une [pré-demande en ligne](#) via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ;
- et restituer l'ancienne carte d'identité lors de la remise de la nouvelle.

Comment s'effectue la démarche en ligne ?

La demande ne vous prendra pas plus de 10 minutes, vous devez :

- vous [connecter ou créer un compte](#) sur le site de l'ANTS ;
- indiquer le motif de la pré-demande « Renouvellement pour identité numérique » ;
- remplir votre état-civil et votre nationalité (champs obligatoires) ;
- compléter votre adresse et les informations de contact ;
- valider la pré-demande ;
- conserver le n° de pré-demande et/ou le QR Code. Il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande, il vous sera nécessaire lors de votre passage en mairie.

À savoir

Le renouvellement de la carte d'identité est payant uniquement en cas de non-présentation de l'ancienne carte nationale d'identité. En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous devrez en effet procéder au paiement d'un timbre fiscal dont le tarif est fixé à 25 €.

Quels sont les documents à fournir ?

Après avoir effectué la démarche en ligne, vous devez [prendre rendez-vous](#) en [mairie](#) avec les documents

Carte d'identité : un nouveau motif pour la renouveler gratuitement

justificatifs nécessaires :

- le n° de pré-demande et/ou le QR Code obtenus à la fin de votre démarche ;
- une photo d'identité récente de moins de 6 mois ;
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- votre ancienne carte d'identité.

Pour connaître l'avancement de votre demande, connectez-vous à votre compte ANTS - section « Afficher vos démarches de carte d'identité et/ou passeport ».

À quoi sert l'identité numérique ?

L'application [France Identité](#) permet de créer une identité numérique sécurisée, associant la CNle et votre smartphone. Cette application offre des solutions pratiques :

- vous avez un justificatif d'identité à usage unique ;
- vous pouvez accéder à plus de 1 400 services en ligne via [FranceConnect](#) ;
- et enfin vous pouvez prouver votre identité.

Le service numérique France identité permet également de garantir votre identité officielle et de vous authentifier en ligne avec la même sécurité que la carte d'identité papier. Votre [identité numérique](#) vous permet de :

- vous authentifier à un service en ligne via FranceConnect ;
- créer un justificatif d'identité à usage unique, alternative à la photocopie de votre carte d'identité ;
- avoir votre permis de conduire numérique ;
- prouver votre identité en face-à-face notamment dans les trains ;
- activer votre appli carte Vitale.

À savoir

Certaines démarches ne peuvent pas être dématérialisées en raison de leur sensibilité. La certification de l'identité numérique France Identité permet de fournir un niveau de garantie qui répond aux fortes exigences de sécurité de nouveaux services en ligne. Avec votre nouvelle carte au format carte bancaire, vous pourrez faire certifier votre identité en vous rendant dans une mairie qui le permet (la liste est évolutive).

Source : Publié le 09 avril 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



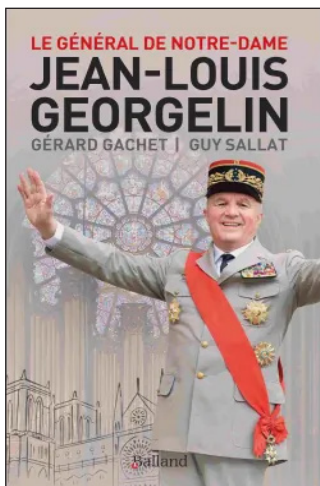
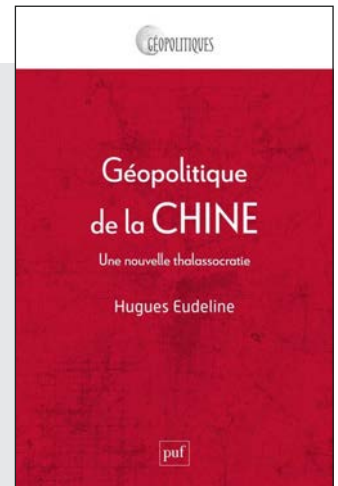
Ces guerres qui nous attendent RED TEAM/PSL

La Red Team n'est pas la nouvelle série de Netflix. Et pourtant sous ce nom de code un commando a mené une opération pionnière particulièrement haletante. Pour la première fois, le ministère français des Armées et l'Université Paris Sciences et Lettres ont lancé un projet de prospection novateur. Analystes et chercheurs ont partagé librement leurs réflexions avec des auteurs de romans noirs, de science-fiction et de dessinateurs pour imaginer les conflits possibles à l'horizon 2030-2060 : création d'une nouvelle nation...

Géopolitique de la Chine Hugues Eudeline

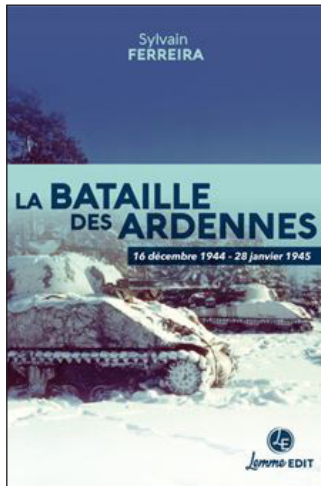
Àu début du XIXe siècle, la Chine est le pays le plus riche au monde. Incapable de se moderniser, l'empire puis la république vont connaître une longue phase de déclin jusqu'à la mort de Mao Zedong. Pour redevenir la puissance de premier rang qu'elle était avant le « siècle d'humiliation » et assurer la croissance économique nécessaire à son développement, l'État, pour la première fois de son histoire, privilégie la mer.

En 1978, le président Deng Xiaoping, qui sera imité par ses successeurs, ouvre le pays au commerce mondial par ses ports, lui permettant un succès économique fantastique. En 2013, Xi Jinping a annoncé « l'initiative de la ceinture et de la route », dont la principale composante est la « route maritime de la soie du XXIe siècle », créant des partenariats inédits à travers le monde.



J.L. GEORGELIN - Le Général de Notre-Dame Gérard Gachet / Guy Sallat

Hommage au général Jean-Louis Georgelin, surnommé le rebâtitseur de Notre-Dame de Paris, disparu en 2023. Une centaine de témoignages inédits, dont ceux des deux anciens présidents de la République, de ministres, de sénateurs ou encore de pompiers, permettent de cerner l'action de cet homme charismatique, chargé de superviser la reconstruction de la cathédrale.



La Bataille des Ardennes **Sylvain Ferreira**

Pourquoi un nouveau livre sur ce sujet alors que le nombre d'ouvrages déjà publiés sur la bataille des Ardennes peut donner le tournis à n'importe quel amateur d'histoire de la Seconde Guerre mondiale ? Tout d'abord parce que l'immense majorité d'entre eux se « limitent » à traiter essentiellement la période allant du 16 décembre 1944 au tout début du mois de janvier 1945, soit la période de l'offensive allemande et de la contre-attaque de la 3rd US Army du général Patton.

Les troupes coloniales **Julie d'Andurain**

Pour avoir été le bras armé de la colonisation, les troupes coloniales n'ont à l'évidence pas bonne presse, à moins que l'on en ait une vision caricaturale opposant les figures les unes aux autres : spadassins ou sabreurs de la République pour les uns, héros tour à tour conquérants, explorateurs et bâtisseurs pour les autres. Symbole de souveraineté, les troupes coloniales ont en réalité été l'un des instruments de la République, nées dans le sillage de la défaite de 1870, pour laver un affront et soutenir la place de la France au sein de ce que l'on appelait alors « l'équilibre des Puissances ». Armée de « l'outre-mer », armée de la « plus grande France », les troupes coloniales ne parviennent cependant jamais à devenir véritablement une « armée impériale ». Cette incapacité à exister en tant qu'armée impériale constitue d'une certaine manière la marque de leur échec en tant qu'outil militaire. Mais leur faillite est en réalité celle de toute une politique. Elle annonce déjà la décolonisation.



Ces guerres qui nous attendent (saison 2) **RED TEAM/PSL**

Quelles sont les guerres possibles et imaginables dans les trente prochaines années ?

Et si, avec la multiplication des virus et bactéries, les États tentaient des manipulations génétiques et utilisaient des armes biologiques ? La Nature pourrait-elle devenir notre ennemi le plus fou et le plus incontrôlable ?

Et si nous basculions dans une pénurie énergétique, comment les militaires feraient-ils pour adapter leurs armements, stratégies et tactiques ?

Ces deux scénarios d'anticipation, intenses et sidérants, ont été imaginés par la Red Team. Sous ce nom de code se cache une équipe d'écrivains de science-fiction et de dessinateurs travaillant à partir des analyses prospectives du ministère français des Armées et des meilleurs scientifiques. Son but : nous obliger à penser notre environnement de demain.

L'avenir n'a jamais été aussi inquiétant de réalisme.



GROUPEMENT CHARENTE

Le 19 mars 2025, le Groupement CHARENTE 16 avait invité notre président le Général François CHAUVANCY à donner une conférence publique sur le thème de la Défense Française et Européenne à la salle Jean FERRAT de Ruelle sur Touvre.

La conférence a été précédée d'une rencontre avec les lycéens de la classe de défense sur le thème de la Citoyenneté et de l'Engagement.

Cette conférence avait été décidée bien avant en vue de relancer notre groupement et faire connaître l'ANOCR tant aux autorités locales qu'au grand public.

Nous avons travaillé en amont pour lancer les invitations en coopération avec la DMD 16 qui nous a été d'une aide précieuse dans les relations et l'utilisation de son carnet d'adresses.

Après une longue période d'effacement, il était primordial que notre groupement retrouve sa place dans le paysage charentais.

La journée fut un véritable succès.

Les élèves de Terminal de St Marthe appartenant à la classe de défense ont été particulièrement attentifs aux propos du Général et ont su lui poser les questions opportunes.

Ils étaient accompagnés de trois de leurs professeurs. Les élèves sont restés par la suite pour la conférence du Général.



La conférence a été un véritable succès attirant 214 personnes dont certaines ont dû rester debout pendant les deux heures d'échanges.

Le public était assez varié... des militaires en activité... des retraités... des civils sans aucun rapport avec l'institution... des parents avec leurs enfants adolescents...



Les échanges ont été nombreux et les questions pertinentes ont montré que les assistants étaient bien souvent en quête de réponses à des inquiétudes bien légitimes tant sur l'engagement de la France et ses capacités que sur l'avenir de notre industrie de défense.

Notre camarade le Lt Col Philippe TOULET, président du Groupement 17 et son épouse étaient présents accompagnés du Lt Col Didier MARTINEAU.

Moment de surprise et de bonheur, le Général a pu retrouver son premier adjoint et l'un de ses premiers caporaux chefs avec lesquels, il avait partagé des moments intenses lors de son premier séjour au Liban.



Nous avons pour clore cette journée partagé avec l'ensemble des participants un rafraîchissement et puis en petit comité un dîner convivial au restaurant.



VIE DES GROUPEMENTS

GROUPEMENTS ILLE ET VILAINE

Le lundi 3 février, 55 élèves de troisième du collège Notre Dame du Vieux Cours de Rennes, visitaient le musée de la résistance de saint Marcel (56), accompagnés de leurs professeurs et d'officiers supérieurs à la retraite. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le collège et le groupement d'Ille et Vilaine - Morbihan, de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite des Veuves et des Orphelins d'Officiers (ANOCR).

Chaque année depuis trois ans, le Groupement 35-56 signe un partenariat avec le collège Notre Dame du Vieux Cours de Rennes, intitulé « Parcours Histoire, Mémoire et Citoyenneté » réparti sur l'ensemble de l'année scolaire, et conçu par Madame Louvie professeur d'histoire et de géographie. C'est ainsi qu'une quinzaine de membres de l'association dont l'âge s'étale de 70 à 95 ans, accompagnent pendant l'année scolaire, une soixantaine de collégiens de classe de troisième.

(LCL Jean-Baptiste Jourdan, Président du Groupement 35-56)



« Ce parcours intergénérationnel est jalonné par quatre grands rendez-vous : Un premier au cours duquel sont présentés le devoir de mémoire, l'histoire de notre drapeau et

l'hymne national... Cet échange se poursuit par les réponses apportées aux questions concernant notre carrière militaire. Le second se déroule au musée de la Résistance à Saint Marcel, où, par groupes de cinq élèves, accompagnés par un officier, visitent le musée et réalisent ensuite le parcours Résistance de 5 kilomètres, tracé par le musée, situé sur les lieux du combat des résistants. Le troisième les emmène en Normandie sur les lieux du débarquement : Plages, sites de guerre et cimetières militaires, toujours par groupes accompagnés. Les deux voyages en bus sont offerts aux collégiens par les dons des membres du Groupement 35-56, ce qui permet à tous les élèves d'y participer. Le dernier rendez-vous permettra cette année aux collégiens de découvrir les lieux de mémoire de la ville de Rennes et se terminera par une cérémonie de dépôt de gerbe au Panthéon Rennais. La première année cette commémoration a eu lieu au cimetière de l'Est et l'an dernier à la Butte des Fusillés

de la Maltière ».

Les portes drapeaux des associations patriotiques Rennaise participent avec plaisir et en nombre à cette dernière cérémonie.

Ces officiers, qui ont tous derrière eux une carrière au service de la France, et qui pendant des années ont eu le contact et commandé des jeunes, dopés par la participation et le dynamisme de ces derniers, ont retrouvé auprès de ces collégiens le sentiment d'accomplir leur dernière grande mission !

Compte tenu de leur âge, ces officiers partagent avec beaucoup de sagesse leur savoir, leur sens de la discipline, leur expérience, tout en prodiguant des conseils de vie, ce qui a pour effet de contribuer à donner à ces jeunes, un peu perdus dans le monde actuel, un peu d'espoir.

(Mme Louvie, professeur d'Histoire-Géographie et EMC)

Ce partenariat avec l'ANOCR poursuit plusieurs objectifs pédagogiques. Il y a d'abord la volonté de mener un projet où les élèves sont acteurs de leurs apprentissages. Les activités réalisées avec l'ANOCR sont l'occasion de réaliser des travaux d'écriture, d'étudier des œuvres d'art, et de faire des recherches afin de préparer les interventions orales pour les sorties. Chaque élève a une série de tâches et de travaux à réaliser afin de préparer les visites sur les lieux de mémoire. Par ailleurs avoir un partenariat durable avec une association comme l'ANOCR, porteuse des valeurs républicaines permet de transmettre le devoir de mémoire, de développer le civisme et le lien intergénérationnel, les valeurs d'engagement et de générosité. Mais aussi dans le cadre de l'enseignement de la défense, de faire acquérir une citoyenneté active et avisée aux élèves. Ce « Parcours Histoire, Mémoire et Citoyenneté » est un projet interdisciplinaire basé sur le programme d'histoire et d'EMC de troisième avec l'appui du français et de l'anglais. La culture générale et artistique des élèves est renforcée car le parcours est adossé sur des œuvres d'art. Enfin ce parcours et les œuvres d'art étudiées tout au long de l'année permettent de préparer les élèves à l'oral du DNB.





GROUPEMENT NORMANDIE

Le rapport de l'année civile 2024 et ce début d'année 2024 commence malheureusement sur des sujets que nous évoquions déjà lors de notre dernière assemblée de mars 2024. En effet le conflit entre la Russie et l'Ukraine persiste toujours et modifie toujours l'équilibre de paix de nos frontières.

L'arrivée d'un nouveau président au Etats-Unis provoque de nombreux changements économiques pour certains pays étrangers, comme pour notre continent européen. La situation géopolitique de l'Europe et mondiale est vraiment bouleversée et il est difficile de savoir de quoi demain sera fait. Cependant il n'est pas de mon ressort d'évoquer avec vous tous ces sujets, notre président et les responsables politiques en ont la responsabilité. Un constat sur nos effectifs qui sont en baisse comme pour les autres groupements, nous devons entre autre l'évoquer lors de l'AG nationale du 04 et 05 juin à Rennes.

Nous recevons régulièrement des publications du siège et nous vous les faisons suivre et cela principalement par email, l'envoi papier devenant assez onéreux. Nous avons sollicité deux fois cette année la commission sociale de notre siège et nos demandes de soutien pour ces adhérents ont été validées par celle-ci. Merci à notre président et aux membres de la commission pour cela.

L'année 2024 a été marquée par toutes les cérémonies liées au 80^e anniversaire de la bataille de Normandie dans tous les départements de notre belle région. Nous avons publié à ce titre un bel article du général TROCHU et je l'en remercie vivement. Grande belle journée aussi que celle du 11 octobre 2024 car nous avions l'honneur de souhaiter le centième anniversaire de notre président d'honneur le colonel PELLETIER, vous avez été destinataire du petit reportage de notre après-midi chez lui. Nos sorties de cette année, le Mont Canisy dans le Calvados, notre journée à la base de loisirs de Le Locheur avec toujours un beau soleil et ses équipes de tontes pour le gazon...

Notre grande sortie de l'année au musée de l'Air et de l'Espace au Bourget ainsi que la visite du Victory Museum à Carentan Les Marais.

Nous allons vous adresser les documents pour la sortie à la base de loisirs de Le Locheur qui est programmée le 03 juillet prochain (merci de déjà la noter sur vos agendas).

Merci à Soizic, Jean et Daniel pour toutes ces belles journées. Merci aussi à Jean-François pour la qualité de ces reportages photos.

Nous avons eu aussi l'honneur de pouvoir féliciter notre promu de cette année :

Notre ami le colonel Guy NAILLON a été décoré de la médaille de la défense nationale, échelon bronze, avec agrafes « défense » et « essais nucléaires »

Notre groupement vit bien, sa santé financière est bonne, notre trésorier Hervé Dubourg assume cette fonction avec toute la rigueur et efficacité, je tiens à le remercier personnellement pour cela.

Les comptes de notre exercice 2024 sont présentés à l'écran et expliqués par notre trésorier.

Compte tenu de l'absence de capitaine Duarte RIBEIRO, notre vérificateur aux comptes, le budget de l'exercice 2024 a été validé par le colonel Jean-François GAUTIER, merci aussi à lui pour cela. Notre chancelier, Christian BOUIC, réalise toujours un travail d'une très grande qualité, travail de l'ombre et fastidieux mais indispensable pour nos adhérents. Nous devons vous présenter un document sur la Médaille Outre-Mer préparé avec grand soin par notre chancelier mais un souci informatique ne permet pas la lecture en vidéo à nos adhérents, c'est bien dommage et nous nous en excusons. Sachez cependant que le lieutenant-colonel Jean Margueret est toujours en contact étroit avec la commission sociale de notre siège permettant ainsi de gérer au mieux les dossiers sensibles.

Concernant les loisirs nous avons programmé notre sortie à la base de loisirs de Le Locheur (03/07/25) et nous allons vous proposer pour la fin de cette année deux visites dans la même journée à Deauville, à savoir la villa strasbourgeoise et le musée culturel les franciscaines (SOIZIC finalise la préparation de cette activité).



GROUPEMENT RHODANIEN

Sous la présidence du Général (2S) François MESTRALLET, la réunion annuelle du groupement s'est tenue le vendredi 11 avril 2025 au Cercle Général Frère à Lyon.

A l'issue de l'accueil, le président du groupement rend un hommage à nos chers disparus, suivi du rappel des événements marquant de notre groupement, dont l'intégration du groupement de l'Ain et de Saône-et-Loire au sein du groupement du Lyonnais au 09/09/2024 avec le renforcement de 18 adhérents.

Il a paru évident que le nom du groupement associant aujourd'hui 6 départements devait évoluer. La nouvelle dénomination de notre groupement, adoptée à l'unanimité lors de cette réunion, est désormais : « **LE GROUPEMENT RHODANIEN** ».

La réunion s'est poursuivie par la présentation des effectifs et de la situation financière par le Capitaine (h) Philippe GOLF (Secrétaire et trésorier du groupement)

Si les finances du groupement sont d'un très bon niveau, la lente et chronique diminution de nos effectifs, qui concerne de nombreux groupements, est préoccupante.

Cette situation a fait l'objet d'une réunion exceptionnelle à Paris et en visioconférence le 30 janvier 2025 sur la stratégie de communication à mettre en oeuvre en 2025 et 2026 : un nouveau logo (dévoilé après le congrès national), un bulletin rajeuni avec une nouvelle mise en page et un nouveau nom : « **L'OFFICIER** », un nouveau site internet...

L'objectif est de pérenniser l'ANOCR en recrutant de nouveaux adhérents grâce à une stratégie de communication nouvelle.

De son côté, le groupement, s'associant pleinement à ces dispositions, poursuit la diffusion d'actualités sur nos armées par email à nos 111 adhérents (ceux pour lesquels nous avons leur e-mail). Ces informations étant très appréciées de nos lecteurs.

La réunion du Groupement Rhodanien s'est conclue par le rapport moral du Général François MESTRALLET, président du groupement.

A l'issue de cette réunion, une conférence sur le thème de « Lyon, ville fortifiée depuis 2000 ans » nous a été présentée par le responsable de la bibliothèque du Centre culturel du patrimoine militaire de Lyon et de sa région, Monsieur CHEVASSUS.

Enfin, pour conclure cette matinée emprunte de camaraderie et de convivialité, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas de très bonne qualité au restaurant « Le Canon » du Cercle Général Frère.

Notre prochaine rencontre aura lieu à l'automne prochain autour d'une conférence suivie d'un déjeuner.

À suivre...

Rédacteur : Capitaine (h) Philippe GOLF





GROUPEMENT SAVOIE



Le mercredi 11 juin 2024 au Clos des Capucins à 73170 YENNE (salle mise à disposition gracieusement par l'hôtel restaurant) s'est tenue l'assemblée générale de l'Association Nationale des Officiers de Carrière

en Retraite du Groupement de Savoie et de son antenne Isère.

Le Lt-Colonel PENET a rappelé les buts de l'association : être au service de nos membres qui sont dans la peine et dans le besoin, mener les actions pour améliorer les conditions des veuves et des orphelins, contribuer au développement de l'esprit de défense, et participer activement au devoir de mémoire.

Après avoir fait le bilan de l'année 2023 du groupement 73 et de l'antenne Isère (83 adhérents au 31/12/2023) et un rapport détaillé de l'AG nationale des 28 et 29 mai 2024 en rappelant que toutes les commissions fonctionnent en permanence, que l'ANOCR est accréditée au niveau de l'assemblée nationale et du sénat et participe au conseil supérieur de la fonction militaire, il a développé en particulier deux points essentiels de l'action de l'ANOCR à savoir :

- l'aide aux personnes en difficultés ou malades avec la mise en place du dossier unique et l'aide sociale ANOCR (dossier et modalités d'attribution)

- MARA (Mission d'Aide à la Reconversion ANOCR) cet outil est une aide précieuse pour ceux qui quittent le service actif de plus en plus souvent à présent après une carrière courte.

La motion votée lors de l'Assemblée Générale Nationale revêt cette année une importance majeure et a été présentée en détail lors de notre AG groupement.

Le Lt-Colonel FRANCK du groupement de la Haute-Savoie était notre invité pour cette AG car après vingt années à la tête du groupement le Lt-Colonel PENET souhaite passer le flambeau au Lt-Colonel FRANCK, avec comme objectif à terme la fusion des groupements Savoie, Haute Savoie et Isère.

Cet objectif sera mis en place à partir de l'automne 2024.

Un rendez-vous convivial est pris pour le 24 octobre 2024 avec la visite de la grande soufflerie d'AVRIEUX où nos camarades de la Haute-Savoie seront conviés avec plaisir.

Cette journée s'est terminée par un repas convivial dans le cadre champêtre du Clos des Capucins qui nous reçoit à chaque fois avec une grande amabilité et des prestations de très grandes qualités qui contentent l'unanimité des participants.





CR journée EOP du 12 juin 2025 Visite REPETTO et déjeuner « AU FIN CHAPON » à EXCIDEUIL

La deuxième journée organisée par l'EOP* (Entente des Officiers Périgordins) s'est déroulée le 12 juin 2025 et a permis de rassembler une quarantaine de participants.

A cette occasion, nous avons eu la chance de pouvoir visiter le site de production national de REPETTO, situé en Dordogne, à SAINT MEDARD D'EXCIDEUIL. Marque bien connue du luxe français, spécialisée dans les chaussons de danse mais pas seulement, REPETTO est une entreprise familiale qui emploie 180 personnes dont une soixantaine en Dordogne au sein d'un site qui allie à la fois des techniques industrielles mais surtout artisanales, la production étant essentiellement manuelle et ne souffrant pas le moindre défaut !

Très bien accueillis sur place, nous avons été guidés par des gens passionnés qui ont eu à cœur de nous faire partager leur savoir faire et leur enthousiasme, tous les employés/artisans rencontrés étant fiers de démontrer leur passion et leurs « poly-compétences » !

La visite, passionnante, s'étant un peu prolongée, le léger retard pris nous a conduits à nous diriger ensuite directement vers le bien nommé « LE FIN CHAPON » à EXCIDEUIL où nous avons excellemment déjeuné dans la bonne humeur et la convivialité qui caractérisent si

bien nos rencontres.

Mais nous ne pouvions clore cette journée sans retourner sur le site REPETTO afin de découvrir les trésors de « la petite boutique » où sont proposés à la vente les seconds choix et fins de séries à des tarifs défiant toute concurrence, ce qui a fait le bonheur des dames.

Une journée intéressante et sympathique donc, appréciée de tous, dans le droit fil des activités de l'EOP !

*L'EOP regroupe de façon informelle les six associations d'officiers de Dordogne afin d'organiser des activités culturelles, conviviales et de solidarité au profit de leurs adhérents :

- l'association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, interarmées - ANOCR ;
- la société d'entraide des élèves et anciens élèves de Melun, gendarmerie - LE TREFLE ;
- l'association des élèves et anciens élèves de l'ESM de SAINT-CYR, armée de terre - la SAINT CYRIENNE ;
- l'association des officiers de recrutement interne et sous-contrat, armée de terre - l'EPAULETTE ;
- l'association des officiers de réserve en DORDOGNE, armée de terre - l'AOR ;
- l'association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air et de l'espace - l'ANORAAE.





VIE DES GROUPEMENTS

GROUPEMENT ALSACE

La libération de Strasbourg 1944 : la France libérée

L'Anocr représentée par son groupement Alsace (COL Meliani, LCL Quiévy) aux commémorations du 23 novembre 2024, Place Broglie à Strasbourg en présence du Président de la République Emmanuel Macron, du Ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants Jean-Louis Thiériot, du Chef d'Etat-Major des armées Thierry Burkhard et du Chef d'Etat-Major de l'armée de terre Pierre Schill. Les honneurs rendus par des détachements des unités de la 2e BB.

En cette fin d'année 1944, l'étau se resserre autour des armées du Reich, qui concentrent alors leurs forces dans les Vosges. Au sud, l'armée B, devenue la 1ère armée, reprend les villes une à une. Le 12 septembre, elle fait la jonction en Bourgogne avec les troupes débarquées en Normandie. De son côté, le général de Gaulle intervient auprès d'Eisenhower pour déclencher l'offensive afin de libérer Strasbourg.

Novembre 1944. La campagne d'Alsace est engagée. Patton et la 2e DB s'engagent par le nord, de Lattre par le sud. Son armée fait tomber Belfort et Mulhouse en seulement quatre jours. Parallèlement, le 18 novembre, Leclerc fonce sur Strasbourg. Afin d'éviter les villes fortement tenues par la Wehrmacht, il choisit de surprendre l'ennemi en passant par des routes de montagne étroites. Les blindés progressent

difficilement sur l'itinéraire sinueux et accidenté à cause des arbres abattus par les Allemands. Ce chemin s'avère néanmoins gagnant car, dès le 22 novembre, la 2e DB campe aux portes de Strasbourg.

« Tissu est dans iode »

Il est 6 h 45 le lendemain, lorsque quatre colonnes de blindés se ruent à travers quatre entrées différentes de la ville. Les Allemands ont préparé leur

défense et se protègent dans des tranchées creusées de force par les Strasbourgeois. Trois colonnes sont alors bloquées et prises sous les feux, quand, tout à coup, les chars du lieutenant-colonel Rouvillois brisent les défenses allemandes et traversent la ville. « Tissu est dans iode », écrit ce dernier, dans le fameux message pour avertir les Alliés de leur percée.

Strasbourg tombe rapidement, malgré plusieurs poches de résistance. L'après-midi, Maurice Lebrun, du 1er régiment de marche de spahis marocains, grimpe sur la flèche de la cathédrale de granit rose pour y hisser le drapeau tricolore : « Il y a le vent glacial, le vertige : 142 mètres et... quelle belle cible ! Je grimpe. Enfin voilà le sommet. J'attaque le paratonnerre... et je crois bien que je tremble. J'extrait le drapeau de mon blouson. Ça y est, il est bien attaché, je tarde à le libérer. 30 secondes immobile dans le vent. Il me semble entendre un Zss, Zss, Zss. Je les avais oubliés, ceux-là. Ils sont en train de m'aligner, et depuis un moment déjà, sans que j'aie réalisé. » Le drapeau arborant la croix de Lorraine flotte dans le ciel alsacien, improvisé avec un drap blanc, de la teinture bleue et un bout de tissu rouge découpé d'une bannière nazie². « Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg. » Le serment du général Leclerc, prêté à Koufra trois ans plus tôt, est honoré.

La situation n'est pas pour autant stabilisée en Alsace, où les forces du IIIe Reich se réorganisent autour de Colmar et de Metz. Mais Strasbourg ne retombera pas, ni après l'offensive Nordwind lancée par Hitler en décembre 1944, ni plus jamais. Le président de la République a prononcé son unique discours de la journée dans l'aula Marc-Bloch du Palais universitaire de Strasbourg. Il y a annoncé que l'historien strasbourgeois, résistant, fusillé en 1944 par la Gestapo, ferait son entrée prochaine au Panthéon.

*Revoir l'intégralité de l'événement
sur YouTube sur le site de Elysée :*

*Cérémonie commémorative du 80ème anniversaire de la
Libération de Strasbourg.*

<https://www.youtube.com/watch?v=iy57iQwq-JM>

*80 ans de la Libération de Strasbourg : le discours du Président
Emmanuel Macron.*

<https://www.youtube.com/watch?v=o9u8YJqOXjo&t=71s>

*Dépôt de gerbe devant le Mémorial de l'ancien camp de
concentration de Natzweiler-Struthof.*

<https://www.youtube.com/watch?v=b08qSq3MY5s&t=18s>

Homage au général Maurice Accary

Le général Maurice Accary, adhérent à l'ANOCR, est décédé dans sa 92ème année le 20 mai 2025 à Fréjus. Ayant eu l'honneur de servir sous ses ordres lors de ma première affectation en régiment, il me semblait important de rappeler quelques souvenirs de cette époque.

Affecté comme lieutenant au 21ème RIMA après mon année à l'école d'application de l'arme blindée-cavalerie à Saumur, je rejoins avec deux camarades Gilles Roubion et Erwan de Gouvello le régiment nouvellement installé à Fréjus et commandé par le colonel Accary.

Le président des lieutenants nous convoque le vendredi 29 août 1980 à 7h30 au bar des Coloniaux à proximité du camp Lecocq. Nous sommes présentés aux différents officiers de l'état-major du régiment sans savoir que les uns et les autres, le colonel Accary en premier, avaient échangé leur grade. La vérité sera révélée lorsqu'il nous accueillit officiellement pour notre affectation en escadron.

Le colonel Accary m'ayant laissé le choix, je rejoins l'escadron d'instruction où je devais former un peloton de 60 engagés pour une formation de trois mois. Un souvenir m'a marqué en particulier. Dans le salon d'attente du bureau du chef de corps, je découvrais la revue « Politique étrangère » de l'IFRI à laquelle je n'ai cessé de m'abonner depuis cette date et cela grâce au colonel Accary.

Une autre anecdote de cette période sous son commandement me revient. Sans doute un clin d'oeil d'abord de la direction des personnels et ensuite du chef de corps, le sergent Chavancy, saint-cyrien du 11e bataillon, est affecté à mon peloton pour une durée de six semaines. Rejoignant plus tard la Légion, il achèvera sa carrière comme général de corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon.

Le colonel Accary a eu aussi pour mission de transformer le 21ème Rima en une unité interarmes. Sa nouvelle structure et sa professionnalisation devaient le porter vers l'intervention : deux escadrons sur AML puis sur AMX10 RC, deux compagnies sur



Fréjus, Musée des TDM, 1er septembre 2022, crypte du musée des TDM, honneurs rendus à nos Anciens

VAB, une compagnie d'éclairage et d'appui (CEA) avec une section de missiles Milan, une section de canon de 20 mm, une section du génie, une section d'éclairage, une section de mortier de 120 mm, dans l'année 1982-1983 une batterie d'artillerie métropolitaine sur 155, plus de trente lieutenants d'active. Un vrai régiment interarmes et unique qui devait travailler avec le 2ème REI au sein de la seule brigade d'intervention existant en France.

La grande majorité des commandants d'unité étaient des « cavaliers » et non des « fantassins ». Cette structure interarmes pourtant pertinente dans un engagement opérationnel disparaîtra quatre ans plus tard au profit d'un régiment classique d'infanterie de marine.

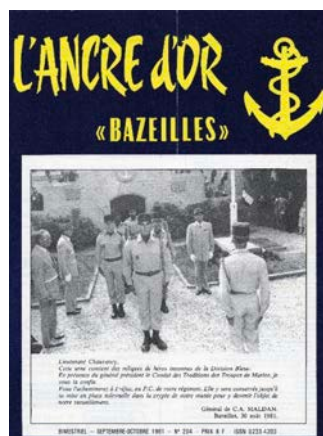


Stage des pilotes des AMX10RC à Canjuers

Dans ce contexte, après mon affectation au 3ème escadron comme chef de peloton AML, je suis désigné par le colonel Accary pour former la première unité du régiment sur AMX10RC. Le 30 juillet 1981, mes équipages et moi-même sommes en stage au 2ème Hussards à Sourdon près de Provins. C'est le premier régiment de l'armée de Terre, certes d'appelés, à avoir été équipé d'AMX10RC.

Nous irons chercher nos 6 premiers AMX10RC le 28 décembre 1981 à Carpiagne puis je reçus la mission de rendre ces engins opérationnels en liaison avec l'industriel notamment dans leur capacité de tir qui était loin d'être satisfaisante.

Au retour du stage, le colonel me désigne le 28 août 1981 cette fois pour remplir une nouvelle mission d'importance à Bazeilles. Il s'agit de ramener des reliques de nos anciens tombés en 1870 et déposées dans l'ossuaire de la commune. Après un long périple, l'urne les refermant sera installée dans la crypte du nouveau musée des Troupes de Marine le 2 octobre 1981 lors d'une cérémonie rassemblant les délégations de toutes les unités des TDM.



L'Ancre d'Or à Bazeillzq



31 août 1981. Camp Lecocq, le colonel Accary accueille l'urne contenant les reliques de nos Anciens (Var matin).



Fréjus, 31 août 2022.

Commémoration des combats de Bazeilles

En 2022, je suis revenu à Fréjus à la fois pour commémorer les 400 ans des TDM mais aussi pour la réouverture du Musée après plusieurs années de rénovation. L'urne que j'avais ramenée de Bazeilles en 1981, devait retrouver sa place dans la crypte du Musée au cours de la cérémonie annuelle de la commémoration des combats de Bazeilles. Cette fois, l'urne ne fut pas transportée par un VAB mais par un blindé Griffon baptisé lui aussi « Bazeilles » qui équipe désormais le régiment.

Le président des lieutenants du 21ème RIMa, une équipe de quatre marsouins et moi-même en grande tenue, soutenant l'urne sur le toit du Griffon, nous avons déposé à nouveau cette urne dans la crypte en présence des hautes autorités militaires.

Le général Accary habitant Fréjus où il avait été premier adjoint au maire devait être présent mais il n'avait pu se rendre pour des raisons de santé à cette cérémonie qui lui aurait fait plaisir. Nous eûmes à ce moment et plus tard l'opportunité d'échanger téléphoniquement. Le hasard a voulu que nous soyons tous deux membres de l'ANOCR.

Le général Accary a été mon premier chef de corps. Il a sans aucun doute imprimé sa marque sur le jeune lieutenant que j'étais.

L'ANOCR adresse ses sincères condoléances à son épouse et sa famille.

Et au nom de Dieu, vive la Coloniale !
Général François Chauvancy

Vos vacances
sur la côte d'Azur...

La Villa des Officiers *Furtado-Heine*

Réouverture en juin 2025 après rénovation et modernisation.

Villa des Officiers Furtado-Heine - 121 Rue de France - 06000 NICE

04 93 37 51 00 - furtado@igesa.fr

+ d'infos



Legs réservé aux officiers actifs ou retraités,
élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère des Armées.

La réglementation ne nous permet malheureusement pas d'accueillir les enfants
de moins de 6 ans et d'ouvrir la structure à tous les ressortissants.